

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	5
II.	OBJECTIFS	6
III.	DEMARCHE METHODOLOGIQUE	6
3.1.	Le cadre organisationnel et technique du processus.....	6
3.2.	La conduite du processus.....	7
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE		9
1.	Situation géographique	9
2.	Profil historique de la commune.....	10
3.	Situation administrative	10
4.	Caractéristiques démographiques : évolution et dynamique de la population	10
5.	Mouvement de la population	11
6.	Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques.....	12
DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC COMMUNAL		14
I.	PROFIL SOCIAL	14
1.1.	Education et Formation.....	14
1.2.	Santé.....	22
1.3.	Action sociale	28
1.4.	Hydraulique et assainissement.....	29
1.5.	Urbanisme, Habitat et Cadre de vie.....	31
1.6.	Jeunesse, sport et loisirs	32
1.7.	Culture et Tourisme	34
1.8.	Environnement et Gestion des Ressources Naturelles	34
II.	PROFIL ECONOMIQUE	36
2.1.	Secteurs productifs.....	36
2.1.1.	Agriculture	36
2.1.2.	Elevage.....	40
2.1.3.	Pêche et Aquaculture.....	43
2.2.	Secteurs d'appui à la production	46
2.2.1.	Commerce	46
2.2.2.	L'artisanat.....	47
2.2.3.	Transport et désenclavement	48
2.2.4.	Energie, postes et télécommunications	49
2.2.5.	Le système financier	50
III.	PROFIL GOUVERNANCE.....	50
3.1.	Le conseil municipal	50

3.2.	Profil des élus	50
3.3.	Dispositif de bonne gouvernance	51
3.4.	Gouvernance budgétaire	52
3.5.	Mesure des performances publiques (MPP) de la commune.....	53
3.6.	Gestion foncière.....	54
3.7.	Les partenaires du conseil	55
TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE		56
I.	PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT	56
1.1.	Vision de développement de la commune.....	56
1.2.	Axes stratégiques articulés au PDD et PSE.....	56
II.	PROGRAMME PAR AXE STRATEGIQUES	58
QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI-EVALUATION		61
I.	MISE EN ŒUVRE DU PLAN	61
1.1.	ANALYSE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL	61
1.2.	STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES	61
II.	MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	62
TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE (2020-2024)...		63

SIGLES ET ACRONYMES

AEP	Adduction d'Eau potable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AME	Allaitement Maternel Exclusif
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APE	Association des Parents d'Elèves
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association des Usagers des Forages
ATPC	Assainissement Totalemment Piloté par la Communauté
BFEM	Brevet de Fin d'Etude Moyen
CEC	Carte d'Egalité des Chances
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CEPS	Comité Elargi de Planification et de Suivi évaluation
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPN	Consultation Pré Natale
CPON	Consultation Post Natale
CT	Collectivité territoriale
EFA	Ecole Franco-arabe
EB2C	Evaluation des Besoins et Calcul des Coûts

FAR	Femmes en Age de Reproduction
FDD	Fonds de Dotation de la Décentralisation
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminin
GRDR	Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural
ICP	Infirmier Chef de Poste
IMF	Institution de Micro Finance
IRA	Insuffisance Respiratoire Aiguë
IR2P	Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectifs pour le Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADAER	Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural
PDC	Plan de Développement Communal
PECMA	Prise en charge de la malnutrition aiguë
PEPAM	Programme eau potable et assainissement du Millénaire
PIL	Plan d'investissement Local
PNDL	Programme National de Développement Local
PNDN	Politique Nationale de Développement de la Nutrition
PSE	Plan Sénégal Emergent
PSMN	Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
P2RS	Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnel dans le Sahel
REGEFOR	Réforme de la Gestion des Forages
SAED	Société Nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and
SPC	Suivi de Promotion de la Croissance
STD	Service Technique Déconcentré
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USE	Union pour la Solidarité et l'Entraide

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : population détaillée de la commune de 2016 à 2019	10
Tableau 2 : Projections de la population communale 2019-2024.....	10
Tableau 3 : Répartition des établissements scolaires de la commune	14
Tableau 4 : évolution des effectifs de la petite enfance de 2011 à 2018.....	15
Tableau 5 : Etat actuel de l'infrastructure, effective et personnelle du cycle élémentaire	15
Tableau 6 : évolution des effectifs globaux de l'enseignement élémentaire par sexe au cours des cinq dernières années	16
Tableau 7 : Etat des équipements	16

Tableau 8 : situation d'accès aux commodités pour les établissements du primaire	16
Tableau 9 : situation des indicateurs de l'élémentaire.....	17
Tableau 10 : évolution du taux de réussite aux examens de 2014 à 2018	17
Tableau 11 : évolution des effectifs globaux du moyen secondaire	18
Tableau 12 : Situation des infrastructures du moyen secondaire	18
Tableau 13 : Etat des équipements scolaires	18
Tableau 14 : situation d' accès aux commodités pour le moyen secondaire	19
Tableau 15 : évolution du taux de réussite aux examens de 2016 à 2018	19
Tableau 16 : Tableau récapitulatif des infrastructures et équipements de santé de la commune de Dembanané.....	22
Tableau 17 : population détaillée de la commune de 2016 à 2018	23
Tableau 18 : analyse de la morbidité et de la mortalité	23
Tableau 19 : prise en charge santé maternelle et infantile	23
Tableau 20 : prise en charge santé de la reproduction	23
Tableau 21 : les indicateurs de santé pro nutrition.....	24
Tableau 22 : projet, programmes d'appui au secteur et ONG.....	26
Tableau 23 : système d'approvisionnement et source d'approvisionnement en eau potable	29
Tableau 24 : infrastructures sportives et de jeunesse de la commune.....	32
Tableau 25 : les disciplines sportives	32
Tableau 26 : les périmètres irrigués de la commune de Dembanané.....	37
Tableau 27 : les équipements existant dans la commune	38
Tableau 28 : Evolution de quelques types d'élevage de 2016 à 2018T	40
Tableau 29 : Evolution des Productions de lait.....	41
Tableau 30 : Evolution des Productions viande.....	41
Tableau 31 : Evolution des Productions de peaux.....	41
Tableau 32 : réseau hydrographique et piscicole dans la commune de Dembanané.....	43
Tableau 33 : caractéristiques de la mare Mousankharé.....	45
Tableau 34 : les infrastructures et équipements commerciales	46
Tableau 35 : Evolution du budget 2016-2018	53

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation de la commune	9
Figure 2 : Projection sur l'évolution de la population de la commune par sexe.....	10
Figure 3 : Pyramide des âges de la population de la commune de Démbanéné.....	11
Figure 4 : Evolution de la situation pluviométrique de la commune (2009-2018).....	13
Figure 5 : Evolution du budget 2016-2018.....	53

PARTIE INTRODUCTIVE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis l'indépendance, l'État du Sénégal s'est engagé dans la voie du développement et a fait de la planification une activité primordiale pour le pilotage de son développement économique et social. Mais la faiblesse des politiques et stratégies de développement appliquées jusque-là, nécessitent, en conséquence, d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux. Un changement de démarche en matière de planification, conjugué à l'avènement de la politique de décentralisation, devait apporter des correctifs aux nombreuses contraintes jusqu'ici relevées dans le pilotage d'un développement national équilibré.

En 2013, les autorités sénégalaises ont cependant manifesté la volonté de procéder à une réforme plus aboutie de la décentralisation. Celle-ci nommée « Acte 3 de la décentralisation », s'inscrit dans une vision stratégique du développement territorial. Cette vision, qui guide la mise en œuvre de cette réforme est « d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ».

Dans ce contexte, l'option est de définir une nouvelle politique nationale de décentralisation qui permet de concrétiser cette vision. Spécifiquement, les objectifs visés sont :

- construire une cohérence territoriale par une réorganisation de l'espace et l'émergence de pôles de développement ;
- assurer la lisibilité des échelles de la gouvernance territoriale ;
- améliorer les mécanismes de financement du développement territorial et la gouvernance budgétaire.

L'année 2013 est marquée par la conception et l'adoption d'un nouveau cadre de référence en matière de politique économique et social dénommé le Plan Sénégal Emergent (PSE) dont l'objectif est de faire du Sénégal un pays émergent en 2035.

Dans cette dynamique, la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des collectivités territoriales en son article 315 attribue la commune sa compétence propre et pleine en matière de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement et le principe de la libre administration des collectivités territoriales. La planification, devient ainsi une prérogative de l'autorité communale dans le choix des politiques de développement de la cité. Se fondant essentiellement sur une pleine participation de tous les acteurs locaux (conseil municipal, populations, partenaires au développement...), la planification du développement communal passe nécessairement par l'élaboration d'un plan de développement communal où les actions sont planifiées dans le court, moyen et long terme.

La Cellule de Lutte contre la Malnutrition dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités dans la région de Matam à travers le projet Yellitaare et l'Agence Régionale de Développement dans sa mission d'appui aux collectivités territoriales, ont décidé d'accompagner des collectivités territoriales dans l'élaboration de leur Plan de Développement Communal (PDC). La commune de Dembanané est bénéficiaire de cet appui et, dans cette perspective, veut se doter d'un cadre de référence des interventions de développement communal pour l'horizon temporel (2020-2024).

Ainsi, il s'agissait à travers la réalisation de ce document de relever plusieurs défis notamment l'ancrage aux politiques, objectifs et orientations définis au niveau national et international et la prise en compte des aspirations et priorités des populations locales. Pour

se conformer aux politiques nationales, il était nécessaire de prendre en compte les orientations et axes du PSE dans la conception du document. Aussi il a été intégré les dimensions transversales comme le changement climatique dans un contexte marqué par la signature de l'accord universel sur le climat à la COP21, la nutrition, le genre et la migration.

En outre, pour une bonne prise en compte des aspirations des populations, une approche participative et inclusive a été adoptée et l'expertise locale a été mise à profit pour la réalisation de ce PDC. Le comité technique restreint (CTR) composé de services techniques et coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui de la CLM, a conduit le processus d'élaboration du document.

II. OBJECTIFS

L'objectif général visé par la commune, à travers l'élaboration de son Plan de Développement Communal, est de disposer d'un document cadre de référence, élaboré selon une approche inclusive et participative, des initiatives et actions de développement communal pour l'horizon temporel 2020-2024.

De façon spécifique, la commune vise les objectifs suivants :

- Avoir une maîtrise globale de l'espace territoriale ;
- Identifier les atouts, les opportunités, les difficultés et les contraintes de développement de la commune ;
- définir la vision, les axes et orientations stratégiques ainsi que les lignes d'actions de développement de la commune en les articulant avec les stratégies et orientations nationales et sectorielles de développement ;
- définir pour un horizon temporel de six (05) ans les options fondamentales de développement économique et social et élaborer le plan d'action ;
- mettre en place un dispositif pour l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets ;
- adopter et approuver le PDC comme le document de référence de planification socioéconomique de la commune.

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour garantir le caractère participatif, du processus l'élaboration du document s'est fait avec l'implication de toutes les couches de la population et de tous les acteurs de la vie économique de la commune. La méthodologie adoptée avec l'appui du CTR s'est déroulée en plusieurs phases et étapes itératives, toutes articulées autour du principe de l'approche participative.

3.1. Le cadre organisationnel et technique du processus

Le cadre organisationnel et technique du processus comprend

-  **La Commission Elargie de Planification (CEP)** composée, entre autres, des conseillers municipaux, des Agents des Services Techniques Déconcentrés, des Organisations de la Société Civile, des représentants des jeunes, des femmes, bref de l'ensemble des catégories d'acteurs de développement, est mis en place par arrêté du Maire pour la validation sociale de l'ensemble des livrables du processus de planification ;

- ✚ **Le Comité Technique Restreint** est un dispositif régional de soutien aux processus de formulation des outils de planification des collectivités locales. Structuré autour d'un noyau dur composé de l'Agence Régionale de Développement (ARD), du Service Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT), du Service Régional de la Planification (SRP), du Service Régional de l'Appui au Développement Local (SRADL) et du Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD), il est chargé de la validation technique de l'ensemble des livrables du processus.
- ✚ **Le Facilitateur** est une expertise d'appoint recruté à l'issue d'un processus d'appel à candidatures et mise à la disposition de la commune pour appuyer à établir un diagnostic participatif complet, définir le cadre stratégique d'intervention, la programmation des actions de développement pour les cinq prochaines années, la rédaction des versions provisoire et définitive de l'ensemble des livrables du processus.
- ✚ **Animateurs** pour la collecte dématérialisée des données primaires avec les outils stabilisés par le PNDL.

3.2. La conduite du processus

Le processus s'est subdivisé en 5 phases :

✚ **Phase préparatoire**

En tant que maître d'ouvrage la commune a marqué toute sa volonté de se doter d'un document de planification. Tout d'abord, le conseil a procédé à une délibération et le maire a pris un arrêté instituant une Commission Elargie de Planification (CEP) comprenant l'ensemble des catégories d'acteurs intéressés par le développement de la Commune et le Comité Technique Restreint (CTR) qui va piloter le processus.

Un atelier de partage sur les outils et la conduite du processus a été tenu sous la présence de la CLM, l'ARD ainsi que tous les membres du CTR et les facilitateurs. A l'issue de cette atelier le CTR a rencontré l'ensemble des acteurs de la commune. A cette rencontre, le CTR a expliqué l'importance de disposer de ce document, les 05 différentes phases du processus et la nécessaire implication et participation des populations durant tout le processus pour une réussite du document. Ces activités préparatoires ont facilité la tenue d'un atelier de lancement sous la présence de l'autorité administrative, des Services techniques déconcentrés, des organisations communautaires de base (GPF, GIE, ASC, OP,...) des leaders d'opinion ainsi que des partenaires techniques et financiers (PTF) mais aussi et surtout des conseillers municipaux. Au cours de cet atelier le facilitateur a présenté la démarche méthodologique, le calendrier de travail, les rôles et responsabilités des principales parties prenantes du processus. Après l'atelier de lancement et en perspective du diagnostic communautaire, le Comité Technique Restreint a procédé à la sélection et à l'habilitation des enquêteurs.

✚ **Phase diagnostic**

Elle est également décisive dans le sens qu'elle a permis de disposer d'un état des lieux de la commune. L'approche participative étant le maître mot de la démarche, les animateurs ont été choisis au niveau local afin d'impliquer les populations bénéficiaires dans le processus de planification. C'est ainsi que des animateurs locaux choisis en collaboration avec le Maire, ont été formés, pour une durée de deux jours et mis en place dans toute l'étendu de

la commune. Son objectif est de faire l'état des lieux institutionnel et organisationnel de la commune afin d'orienter les futures actions.

Des enquêtes quantitatives ont été effectuées pour recueillir des données démographiques et socio-économiques à l'aide de l'outil élaboré par le PNDL et exploité par le CTR avant de les mettre à la disposition du facilitateur.

De plus trois ateliers de quartier ont été organisés en raison d'un atelier pour trois quartiers et un autre pour Verma. Ces ateliers ont permis de faire un diagnostic participatif au niveau des quartiers pour une meilleure prise en compte des préoccupations des populations à la base. A l'issue de ces ateliers :

- les ressources naturelles, les potentialités et les contraintes de chaque zone ont été évaluées
- le mode de gestion des ressources naturelles a été analysé ;
- avec les différents acteurs le changement climatique, la nutrition, les questions de genre et la migration ont été analysés ;
- des actions nécessaires dans chaque secteur ont été définies ;
- les besoins en communication et en formation ont été identifiés.

La collecte des données qualitatives complète cette phase avec les entretiens qui ont été tenus entre le facilitateur et les services techniques régionaux et départementaux.

Après l'intégration des données quantitatives et les résultats du diagnostic participatif, le facilitateur a produit un rapport de diagnostic. Ce dernier a été soumis d'abord à la validation technique du CTR avant d'être partagé avec la CEP au cours d'un atelier communautaire de restitution. La restitution du diagnostic aux populations, composée des membres du CTR, du conseil municipal, des représentants de la CLM, les partenaires et autres acteurs a été un moment d'échange au cours duquel les informations du diagnostic sont présentées à l'assemblée. Elle permet ainsi, aux populations locales de vérifier, de discuter et de valider les données recueillies qui vont servir à définir les objectifs stratégiques de la commune.

Phase planification

Cette phase est faite sur la base des résultats du diagnostic. Elle a consisté d'abord à stabiliser le cadre stratégique d'intervention de la commune pour les prochaines années en se fondant sur l'analyse du contexte interne et externe. Une vision est déclinée, pour déboucher des orientations stratégiques, des axes et des lignes d'action en adéquation avec les trois piliers du Plan Sénégal Emergent qui est l'outil de référence de la politique économique et sociale de l'Etat du Sénégal. Et enfin, une priorisation, une programmation temporelle et une évaluation des coûts des actions sont faites.

Phase de Restitutions et de Validations (Adoption et Approbation)

Elle s'est tenue à la mairie et a permis aux conseillers et autres participants de formuler des observations et suggestions ainsi que des recommandations pour les prochaines étapes du processus en vue de l'amélioration du document provisoire. Après l'intégration des observations, la version finale du PDC est rédigée et stabilisée. Elle est alors soumise à l'appréciation du Conseil municipal pour validation finale. Une fois adopté, le PDC est approuvé par l'autorité administrative (sous-préfet de l'arrondissement d'Orkadiéré) avant d'être le livre de chevet pour la Commune dans la perspective de son développement ainsi planifié.

La phase de mise en œuvre et de suivi-évaluation

Cette phase est l'étape la plus importante dans la quelle le degré de satisfaction des besoins des populations va être mesuré. La mise en œuvre de ce plan de développement doit passer

nécessairement par la mise en place d'un cadre institutionnel approprié, léger et fonctionnel. Ce cadre doit tenir compte des acteurs du développement de la Commune, de leurs rôles et de leurs compétences. Ainsi le conseil communal doit se retrouver dans son rôle de maître d'ouvrage du PDC, avec une délégation de pouvoir à une structure de suivi qui est dénommée comité de pilotage. Quant à la mise en œuvre, elle sera confiée à une structure d'exécution, composée surtout de techniciens, qui aura à contracter avec les prestataires de services que sont les bureaux d'études, ONG, entreprises et tâcherons.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

1. Situation géographique

Figure 1 : Carte de localisation de la commune



La commune de Dembanané fait partie du département de Kanel de la région de Matam. Elle se trouve dans la haute vallée du fleuve Sénégal et couvre une superficie de 30 Km², soit 1,13 % du territoire de l'arrondissement d'Orkadiéré, 0,30 % du département de Kanel et 0,10 % de l'espace régional.

A proximité du fleuve Sénégal et de la frontière avec la Mauritanie, elle est limitée, à partir du Forage, à l'Est par la Vallée de Samba Gayengholé, située à environ 1,5 km, à l'Ouest par la vallée située à l'Est du jardin maraîcher, sur la route de Verma, à environ 2 km, au Nord par le fleuve Sénégal, situé à environ 1,5 km et au Sud par les marigots Thiagnaf Toungouné et Thiagnaf Khoré, situés à environ 1,3 km. Bien que Dembanané soit une commune urbaine, le village de Verma est dans le périmètre communal, ce qui lui confère son statut d'un des sept (07) quartiers de la commune. La commune de Dembanané est limitée par celle de Bokiladji au nord ouest et au sud ouest, cette dernière la seule commune limitrophe de Dembanané.

2. Profil historique de la commune

Dembancané fut créé d'après une source orale, vers 1436 par Niaky Diélé Soumaré venant de Wompou en Mauritanie. Avant lui, un certain pêcheur Demba habitait déjà là-bas sur la rive du fleuve Sénégal. D'où le nom : "Ka/Kani" signifie la maison/les maisons en soninké. Donc "Dembakani" devenu à l'écrit "Dembankane" signifie "les maisons de Demba". Niaky Diélé Soumaré l'a rejoint et s'est installé avec lui.

3. Situation administrative

La commune de Dembancané est l'une des huit collectivités territoriales de l'arrondissement d'Orkadieré, situé dans le département de Kanel. Jusqu'en 2008 Dembancané faisait partie de la communauté rurale de Bokiladji. Cette dernière en tant qu'entité territoriale issue de la réforme de l'administration territoriale et locale de 1972 existe depuis 1980, date à laquelle cette réforme est entrée en vigueur dans l'ancien département de Matam qui était jusque là rattaché à la région de Saint-Louis avant d'être érigé en région en 2002.

Dembancané est érigée en commune par le Décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008 portant création de nouvelles communes dans 12 régions du Sénégal dont Matam. Elle compte sept (7) quartiers : Horonkani, komonkani, Sonadis, Surankani, Kasankani, Cité Forage et Verma.

4. Caractéristiques démographiques : évolution et dynamique de la population

La commune de Dembancané compte 6643 habitants en 2019 dont 3251 hommes (48.94%) et 3392 femmes (51.06%) (Source : SRSD) soit une densité de 221 hbts/Km².

La population de la commune de Dembancané connaît une croissance régulière de 2016-2018 comme le tableau ci-après.

Tableau 1 : population détaillée de la commune de 2016 à 2019

Année	Sexe	Pop par sexe	Total
2016	H	2904	5934
	F	3030	
2017	H	3016	6163
	F	3147	
2018	H	3132	6400
	F	3268	
2019	H	3251	6643
	F	3392	

Source SRSD Matam et CLM/USE Ourosogui

La population est composée de plusieurs ethnies avec en majorité les Soninkés qui représentent 96% et le reste constitué par les pulaars et les wolofs font le reste, soit 4%. Essentiellement constitué de musulmans, sa grande mosquée a été construite en 1945. La deuxième mosquée appelée « Al Fallah » a été quant à elle construite en 1985.

Tableau 2 : Projections de la population communale 2019-2024

Années	Hommes	Femmes	Total
2019	3251	3392	6643
2020	3375	3521	6896
2021	3502	3654	7156
2022	3634	3792	7426
2023	3770	3934	7704
2024	3911	4080	7991

Source : Rapport projection de la population du Sénégal 2013 2063, MEFP/ANSD, Octobre 2015

Figure 2 : Projection sur l'évolution de la population de la commune par sexe

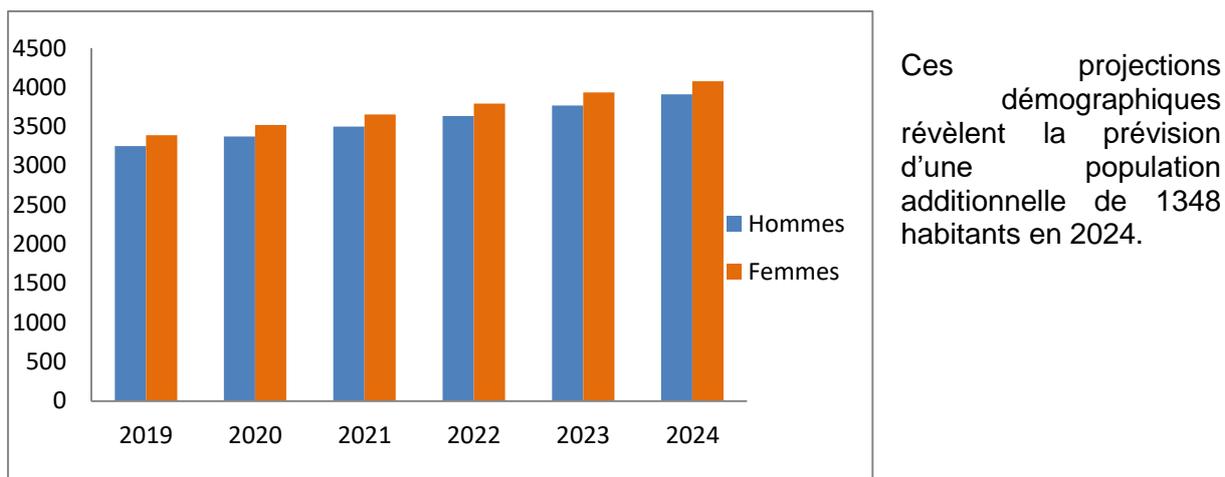
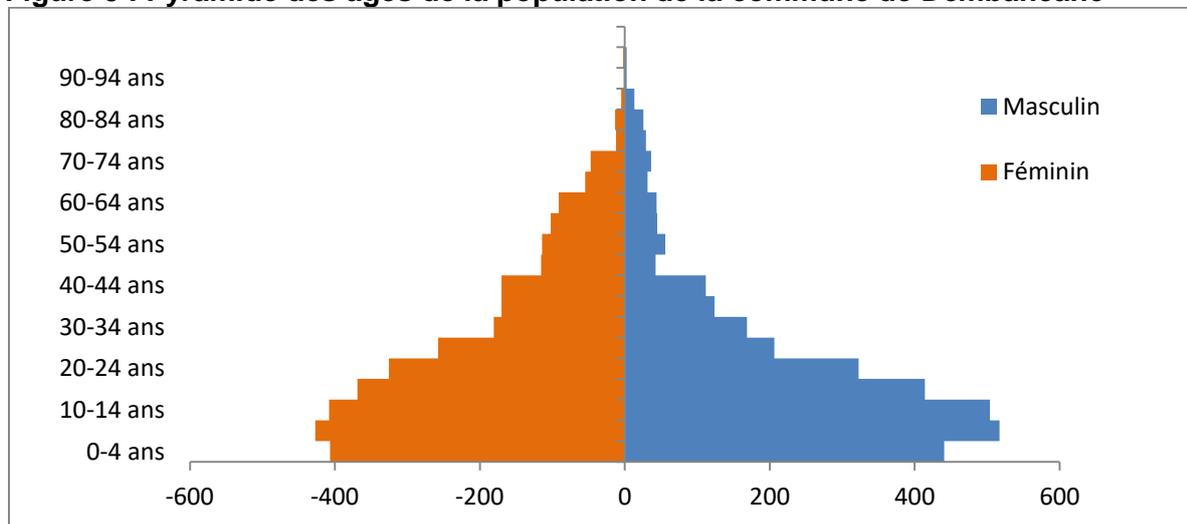


Figure 3 : Pyramide des âges de la population de la commune de Démbancané



Source : SRSD de Matam

La structure par âge de la population de la commune suivant la pyramide ci-dessus nous révèle une forte représentativité des jeunes, surtout adolescents. En effet les moins de 20 ans représentent 54 % de la population. Cela témoigne la jeunesse de sa population.

Au niveau de la Commune de Dembanané le rapport global de masculinité est de 96. Cela signifie qu'il y'a 96 hommes pour 100 femmes. Ce rapport montre que les hommes sont moins nombreux que les femmes. Même si globalement, ce sont les femmes qui sont plus nombreuses dans la population, on remarque qu'au niveau des adolescents de 10 à 19 ans, les garçons sont supérieurs aux filles. La tendance se renverse vers la trentaine. Cela pourrait s'expliquer par les nombreux départs enregistrés, au niveau de cette couche, vers l'intérieur du pays ou l'étranger pour des raisons professionnelles.

5. Mouvement de la population

Démbancané est une commune de migration par excellence. En effet, le peuple soninké se distingue par sa grande propension à migrer « terinde » liée en partie à l'historique de son peuplement. Le phénomène de la migration est devenu presque une tradition chez les populations. Conséquence de la crise économique qui sévit ces dernières années, elle se

traduit par un important déplacement des populations vers les zones les plus productives. La commune de Démbancané ne déroge pas à la règle. Les déplacements les plus en vue sont notés à partir de la grande sécheresse des années 70 même si antérieurement la migration existait. Les mouvements migratoires constituent une donnée essentielle qui rythme la vie de ses populations même si la tendance est à la baisse due à la décision prise par les pouvoirs publics de faire de l'agriculture le fer de lance de l'économie nationale avec des projets et programmes conçus et mis en œuvre dans ce sens mais aussi et surtout la volonté des autorités de faire des jeunes les porte-étendards de cette politique.

En outre, les zones traditionnelles d'accueil des candidats à l'émigration à savoir les grandes villes comme Dakar, Thiès, Saint Louis mais aussi les capitales de la sous-région sont durement frappées par des fléaux tels que le chômage, la cherté du coût de la vie. De plus les pays occidentaux comme l'Espagne, la France, l'Allemagne et l'Italie ont durci les conditions d'accès limitant ainsi les entrées de migrants dans leur territoire dans une sorte de coalition internationale contre l'immigration clandestine à laquelle s'étaient engagés les jeunes issus du milieu défavorisé.

Du point de vue organisation, les émigrés de Dembanané constituent des associations parmi lesquelles on peut noter :

- Dembanané Djida (DJ) créée en 1989 et basée en France ;
- Démbancané Solidarité Développement (DSD) créée en 1996 ;
- Enfance reboisement (ER) créée en 1996 et basée en France ;
- Association des jeunes ressortissants de Démbancané créée en 2008 et basée en France ;
- Association des ressortissants pour le progrès de Dembanané (ARPD) ;

Toutes ces associations ont des représentants au niveau de la commune et on note une importante contribution de leur part dans le processus de développement de la commune.

6. Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

Le relief de la commune est relativement plat, avec quelques dépressions qui constituent des réserves d'eau de surface. La commune de Dembanané est caractérisée par l'existence de quatre (4) types de sols :

- ✚ sols de la berge du fleuve et des marigots appelés « Falo », partie submersible dont la teneur en argile dépasse 35% avec une faible teneur en matières organiques (0,5 à 1%) et une faible percolation de l'ordre de 2 mm/j. Ces sols sont propices à la culture du mil-sorgho en période de décrue.
- ✚ sols des levées fluviales appelés « Foondé » qui sont à l'abri des faibles crues, partie non submersible. Ce sont des sols sableux parfois argileux et constituent les zones de culture sous pluie ;
- ✚ sols lourds des cuvettes de décantation appelés « Holaldé ». Ils peuvent subir une longue durée de submersion au moment de la crue. Ce sont des sols limoneux qui permettent la culture de variétés telles le niébé, la patate douce, le maïs, le mil, la courge, la pastèque, etc.;
- ✚ sols dunaires du Diéri de texture essentiellement sableuse (Dior) avec un faible taux d'argile (5%).

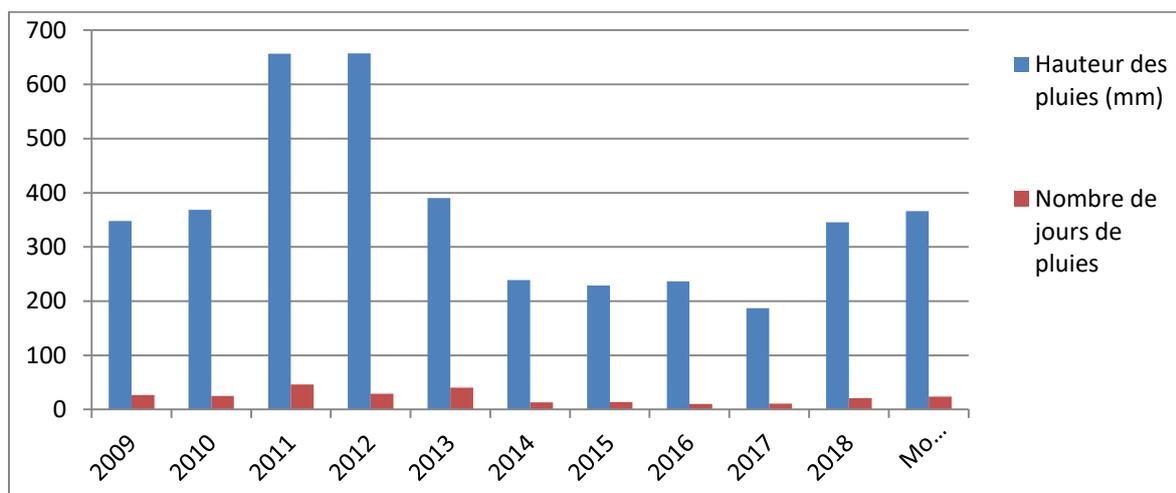
Le climat est de type sahélien, caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison sèche allant de novembre à juin et une saison des pluies qui va de juillet à octobre. La saison sèche est divisée en deux périodes, une saison sèche froide de Décembre à Février et une saison sèche chaude de Mars à Juin.

La température moyenne annuelle est de 37,3° C avec un minima de 22,3° C en décembre et un maxima de 45° et pouvant atteindre exceptionnellement 48° C entre Mai et juin.

L'hivernage est généralement marqué par une irrégularité des pluies ne couvrant que 2 à 3 mois de l'année (Juillet à Septembre), avec des pauses parfois très longues, une mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace pouvant entraîner de mauvaises productions agricoles. Il arrive que l'hivernage commence tôt ou se termine tard.

Le régime pluviométrique est identique à celle de la région de Matam, particulièrement à celui du département de Kanel. Les quantités de pluie sont comprises entre 300 et 500 mm/an. Elles peuvent atteindre 600 mm/an dans cette zone.)

Figure 4 : Evolution de la situation pluviométrique de la commune (2009-2018)



Source : Météo Matam

Le diagramme des précipitations au cours des dix (10) dernières années montre qu'à partir de 2010 constaté une augmentation considérable des précipitations qui passent de 368,8mm en 2010 à 656,8mm en 2011 et 657,5mm en 2012 respectivement en 25, 46 et 29 jours de pluie. Depuis 2013 (390,4 mm et 40 jours de pluie), la série est marquée par une tendance baissière de la pluviométrie en termes de volume.

Une étude des séries de 2009 à 2018 indique une moyenne des précipitations de 365,90 mm/an répartis sur 23,6 jours.

La végétation est essentiellement constituée d'épineux (des jujubiers, *Bauhinia reticulata*, *Bauhinia ruficens*, *Acacia albida*, des gommiers et d'autres variétés d'arbres en voie de disparition comme le rônier, figuier, etc.). Le tapis herbacé est généralement constitué de graminées annuelles qui permettent de faire paître le bétail. Il n'est pas dense dans cette zone.

Le réseau hydrographique relativement dense est constitué du fleuve Sénégal qui longe la commune dans sa partie nord sur une distance de 6,5 km, d'affluents (3), de mares permanentes (7) dont cinq (5) en forme de chapelet qui se déverse sur la mare « Mou Sankharé » d'une étendue de 25 000 m² et de marigots Thianiaf Toungouné et Thianiaf Khoré situés à environ 1,3 km du forage. En outre, les eaux sont douces et pas salées, une spécificité de la zone et de la région de Matam par rapport aux autres régions du Sénégal. Il s'y ajoute que la commune de Dembanané surplombe l'une des six grandes réserves de poissons du fleuve Sénégal et encadre avec les communes de Bokiladji et de Moudéry, le

« Ndiorol » qui est un bras du Fleuve Sénégal. Par ailleurs, les réserves d'eau souterraines sont importantes avec une nappe phréatique peu profonde, se trouvant entre 15 et 20 mètres de profondeur.

La commune a de réelles potentialités dans les activités du secteur primaire notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche au regard de ses ressources naturelles et physiques.

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC COMMUNAL

I. PROFIL SOCIAL

1.1. Education et Formation

L'éducation reste un objectif de première importance pour les gouvernements successifs, car la population du Sénégal est extrêmement jeune. La vision stratégique de l'Education au Sénégal est inscrite dans le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET) 2013-2030 et dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui constitue la référence de toutes les politiques du gouvernement. Le premier vise à mettre en place un système d'éducation et de formation en phase avec les exigences du développement durable, plus engagé dans la prise en charge des exclus et qui repose sur une gouvernance inclusive, une responsabilité plus accrue des collectivités territoriales et des acteurs à la base.

A cet état de fait le Conseil Municipal de Dembanané s'engage avec beaucoup de responsabilité dans la réalisation d'infrastructures scolaires dans les cycles pré scolaire, l'élémentaire, le moyen secondaire et l'enseignement coranique. Le diagnostic du secteur de l'éducation s'est basé sur les différents niveaux d'enseignements que l'on retrouve dans la commune de Dembanané.

En termes d'infrastructures scolaires la commune de Dembanané dispose d'une école maternelle, d'un daara moderne, d'une école franco arabe, de trois écoles primaires et d'un lycée mixte.

Tableau 3 : Répartition des établissements scolaires de la commune

Type d'infrastructure	Nombre	Localisation
Ecole maternelle	01	Dembancané
Ecoles franco-arabe	01	Dembancané
Ecoles élémentaires	03	02 Dembanané, 01 Verma
Lycée mixte	01	Dembancané

Source : Enquête PDC Avril 2019

Préscolaire

L'enseignement préscolaire a pour objectif de prendre en charge le Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE) avec comme cible les classes d'âge situées entre 3 et 6 ans. En dépit de son importance, ce secteur est caractérisé à Dembanané par l'existence d'un seul

établissement de 03 salles de classe. Cette école est logée au niveau des locaux de l'ancien poste de santé.

Ce cycle a connu de réels progrès au niveau de la commune. Toutefois le nombre d'établissement reste insuffisant par rapport à la demande, seulement une école maternelle dans toute la commune.

Tableau 4 : évolution des effectifs de la petite enfance de 2011 à 2018

	Nbre Ecoles	2011-2012			2017-2018		
		C	E	P	C	E	P
Ecole Maternelle	01	03	126	03	04	169	03
Total	01	03	126	03	04	169	03

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019 C = Classe ; E = Effectifs ; P = Personnel

La volonté de la population d'amener leurs enfants dans cet établissement s'est manifestée. Toutefois, ils se posent d'énormes problèmes qui empêchent le bon fonctionnement de cet établissement, le ratio nombre d'enseignant par élève (1/54) en est une parfaite illustration. Le sous-secteur souffre de la faiblesse du niveau d'équipements, de la faiblesse en ressources, logistiques et matérielles, de la faible présence en personnel d'encadrement qualifié ainsi qu'une faible implication des parents dans la prise en charge des enfants. L'accès à l'enseignement préscolaire connaît un déséquilibre territorial ; la seule école maternelle de Dembanané ne permet pas de répondre à la demande à cause de l'insuffisance des salles de classe. L'école maternelle qui est sous abris provisoire a besoin, par conséquent, de la construction d'un local avec des salles de classe suffisantes au moins pour renforcer ses capacités d'accueil. À l'égard de la position de l'infrastructure préscolaire existante (située à Dembanané) par rapport aux autres quartiers comme Verma, le niveau d'accès devrait être amélioré par la création et l'équipement d'un nouvel établissement préscolaire à Verma.

Elémentaire

Le Cycle Elémentaire comporte 03 établissements publics que sont Dembanané 1, Verma et Dembanané 2. Ils sont respectivement créés en 1956, 2000 et 2004 et comptent un total de 20 salles de classes dont 5 en mauvais état au niveau de l'école Dembanané 1. La carte scolaire primaire est spatialement bien répartie. Malgré les efforts fournis, ce segment est confronté à des difficultés majeures.

Tableau 5 : Etat actuel de l'infrastructure, effective et personnelle du cycle élémentaire

Nom de l'école	Date de création	Nombre salles de classes	Nombre enseignants	Nombre garçons	Nombre filles	Total
Dembané 1	1956	12	07	298	285	583
Verma	2000	06	04	81	55	136
Dembané 2	2004	07	07	152	175	327

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019

Tableau 6 : évolution des effectifs globaux de l'enseignement élémentaire par sexe au cours des cinq dernières années

Années	Effectifs			Rapport Sur L'effectif Total		Rapport Fille/ Garçons Indice De Parité
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2013-2014	535	554	1089	0.49	0.51	1.11
2014-2015	504	522	1026	0.49	0.51	1.11
2015-2016	505	512	1017	0.50	0.50	1
2016-2017	513	532	1045	0.49	0.51	1.11
2017-2018	531	515	1046	0.51	0.49	0.96

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019

Les résultats présentés dans le tableau ci dessus font remarquer la faiblesse des effectifs et les déséquilibres qui existent entre filles et garçons. En effet, de 2014 à 2017, les effectifs des garçons sont inférieurs à ceux des filles. Cette situation s'explique par des pesanteurs d'ordre économique, migratoire et socio – culturel caractérisées et par la réticence de certains parents à envoyer leurs enfants à l'école.

Tableau 7 : Etat des équipements

Equipements	Nombre	état		A réparer/Besoin
		F	NF	
Table banc	552	278	274	274
Table	25	19	06	06
Chaise	65	40	25	25
Armoires de classement	25	17	08	08

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019

Tableau 8 : situation d'accès aux commodités pour les établissements du primaire

Nom de l'école	localisation	Existence de latrines (F ou NF)	Existence d'électricité (F ou NF)	Existence de point d'eau (F ou NF)	Existence de clôture (F ou NF)	Connexion Internet
Dembancané 1	Dem	Oui (F)	Oui (F)	Oui (F)	Oui (F)	Non
Verma	Verma	Oui (F)	Non	Oui (F)	Oui (NF)	Non
Dembancané 2	Dem	Oui (F)	Oui (F)	Oui (F)	Oui (F)	Non

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019

Des efforts importants sont notés dans la construction et l'équipement en infrastructures de soutien telles que les latrines, murs de clôture, adduction en eau potable et branchement au réseau électrique. Cependant, la plupart d'entre elles ont besoin d'être réhabilitées sans compter la nécessité d'en doter certaines écoles de la commune comme le laisse apparaître le tableau ci dessus sur la situation des commodités.

Tableau 9 : situation des indicateurs de l'élémentaire

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	03
Population scolarisable	ND
Population scolarisée	1046
Rapport de masculinité	1.03
TBS	%
Ratio élèves / classes	52/1 > à la norme de 50
Ratios élèves / tables-bancs	4/1 > à la norme de 2
Ratio enseignant /élèves	1/58
Accès aux commodités	Eau, Electricité, Toilettes (peu satisfaisante)

L'offre et la qualité de service du cycle élémentaire sont marquées par les facteurs suivants :

- un indice de parité (IP) en faveur des filles jusqu'en 2017 et une situation contraire en 2018 avec 531 garçons contre 515 filles.

- un cadre d'apprentissage défaillant avec des ratios qui dépassent les normes (52 > à la norme de 50 pour le ratio « élèves/classes et 4> à la norme de 2 pour le ratio élèves/tables-bancs).

Cette situation laisse apparaître un gap d'une nouvelle salle de classe au niveau de Dembanané 1 et de près de 25 tables-bancs.

- A cela s'ajoute l'absence de bibliothèque dans les écoles Verma et Dembanané 2, d'espaces de lecture et de salles informatiques.

Tableau 10 : évolution du taux de réussite aux examens de 2014 à 2018

Ecole élémentaire/ primaire	Indicateurs	Années Scolaires De 2014 à 2018				
		2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Dembanané 1	Taux de réussite au CFEE	54,54	36,11	37,07	60,25	37,5
	Taux de réussite entrée en 6 ^{ème}	67,53	53,52	55,17	66,66	50
Verma	Taux de réussite au CFEE	03,84	42,30	55	30,34	16,66
	Taux de réussite entrée en 6 ^{ème}	95,23	100	56	30,34	37,5
Dembanané 2	Taux de réussite au CFEE	ND	ND	ND	61	32,53
	Taux de réussite entrée en 6 ^{ème}	ND	ND	ND	72	60,46

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019

L'analyse du tableau montre une diminution progressive du taux de réussite à l'entrée en 6^{ème} des élèves sur l'ensemble des établissements primaires de la commune. Toutefois on constate un taux au dessus de la moyenne dans l'école Dembanané 1. Globalement le taux de réussite au CFEE est faible et très éloigné du taux moyen régional pendant cette même période (53.63%).

Il faut noter que presque dans la commune, toutes les écoles sont clôturées même si une partie du mur de l'école de Verma est tombé depuis quelques années. Donc elles disposent d'un minimum de commodités à savoir d'un point d'eau, de toilettes etc.

Le diagnostic a montré aussi que les écoles primaires de la commune de Dembanané se caractérisent dans leur ensemble par un déficit accentué de fournitures scolaires, de matériels pédagogiques, de salles de classe et d'un déficit en personnel enseignant compte tenu du fait que ces derniers ne sont souvent pas de la localité. Rares sont ceux qui y durent. On note aussi l'absence de cantine scolaire au niveau des écoles et cela ne contribue pas à l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants. De plus aucune activité scolaire n'indique une éducation des élèves sur les changements climatiques alors qu'ils constituent un puissant levier pour influencer les comportements et instaurer durablement chez les communautés des capacités d'adaptation. Dans le cadre de

l'amélioration de l'offre éducative, la recherche de solutions à ces différentes contraintes a abouti à une série de propositions d'actions relatives à la construction de nouvelles salles de classe, la clôture des écoles pour assurer la sécurité des élèves. A cela s'ajoute la construction de blocs sanitaires dans toutes les écoles, la dotation suffisante en tables banc, fournitures et matériels didactiques, à l'amélioration de la qualité de l'enseignement par le biais de la formation/recyclage du personnel enseignant et la sensibilisation des parents d'élèves sur la nécessité de scolariser autant les garçons que les filles. Pour lutter contre la disparition de certaines espèces végétales il est conseillé, dans les écoles, d'introduire des activités de reboisement pour les élèves.

Moyen Secondaire

La commune de Dembanané dispose d'un lycée d'enseignement général mixte d'un Collège d'Enseignement Moyen (CEM).

Le collège de Dembanané qui existe depuis 2003 compte 296 apprenants dont 176 filles et 120 garçons pour 07 classes pédagogiques en 2018. Le lycée inauguré en octobre 2009 utilise les classes du collège. Il compte 125 élèves, dont 62 filles et 63 garçons répartis dans 08 classes pédagogiques.

Tableau 11 : évolution des effectifs globaux du moyen secondaire

Années	Enseignement Moyen Secondaire			
	CEM		LYCEE	
	N. Etab	Effect	N. Etab	Effect
2013-2014	01	ND	01	94
2014-2015	01	ND	01	85
2015-2016	01	383	01	100
2016-2017	01	286	01	112
2017-2018	01	296	01	125

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019

ND : Non Disponible

Tableau 12 : Situation des infrastructures du moyen secondaire

Niveau	Nombre de Classe		Abris provisoires	Nombre tables-bancs	Nombre tables-bancs à réparer	Nombre d'enseignants
	Physique	Pédagogique				
CEM	07	07	00	132	04	12
LYCEE	06	08	00	77	04	05

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019

Tableau 13 : Etat des équipements scolaires

Mobilier de Bureau	Nombre	État	
		F	NF
Table/bureau	08	08	00
Chaise	15	15	00
Armoires De Classement	09	09	00

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019

Tableau 14 : situation d' accès aux commodités pour le moyen secondaire

Nom de l'école	localisation	Existence de latrines (F ou NF)	Existence d'électricité (F ou NF)	Existence de point d'eau (F ou NF)	Existence de clôture (F ou NF)	Connexion Internet
Lycée mixte	Dembancane	Oui (F)	Oui (F)	Oui (F)	Oui (F)	Non

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019

L'accès aux commodités (toilettes fonctionnelles séparées, eau, électricité, mur de clôture, gardiens) dans cette section est satisfaisant.

Tableau 15 : évolution du taux de réussite aux examens de 2016 à 2018

Année	2015-2016	2016-2017	2017-2018
BFEM	86%	76%	83%
BAC	44%	36%	38%

Source : Enquêtes de terrain, Elaboration PDC Avril 2019

L'analyse du tableau montre qu'au cours de ces trois dernières années le taux de réussite au BFEM est encourageant puisqu'il est au dessus de la moyenne régionale (73%). Toutefois des efforts restent à faire au niveau de la qualité de l'enseignement pour améliorer ce taux. Dans la même période on constate un faible taux de réussite au BAC, cette situation est pareil au niveau régional puisque le taux de réussite de la région tourne autour de 41 à 48% pour la période 2015-2018.

Localisé à Dembanané, le lycée a été construit en 2009, le projet est financé par le dispositif conjoint franco sénégalais (Association Solidarité Développement (DSD) et le PAISD (Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité et de Développement). Le complexe abrite les cycles moyen et secondaire pour une population scolarisée de 422 élèves comprenant moins de 43% de garçons. Le déséquilibre de l'indice de parité en faveur des filles met davantage en exergue la problématique du maintien des garçons jusqu'aux cycles moyen et secondaire. Cela s'explique par le fait que Dembanané est une zone de migration par excellence, la majorité des jeunes ne pensent qu'à émigré en Europe.

L'inexistence d'un Collège d'Enseignement Moyen à Verma oblige les élèves du cycle moyen à parcourir une distance de cinq (5) kilomètres (aller simple) à pied, par charrette, par bicyclette ou pirogue à partir du fleuve.

Au total, des efforts supplémentaires devraient être consentis pour :

- établir l'équilibre dans l'accès, le maintien des garçons et l'achèvement des cycles ;
- aménager des espaces de documentation et des salles informatiques afin d'améliorer la qualité des enseignements/apprentissages ;

En revanche la scolarisation des filles est une réalité dans la commune avec un effectif des filles en moyenne qui dépasse sensiblement celui des garçons pour les cinq dernières années. Cependant le problème se situe au niveau du maintien des filles à l'école à cause des pesanteurs culturelles et des mariages précoces. Cet intérêt particulier à l'éducation des filles participe à la promotion de l'équité et du genre pouvant constituer un levier à la lutte contre la migration (exode rural) des jeunes filles et la malnutrition des enfants au sein des familles.

Education informelle, daaras et écoles franco-arabe

Dans le département, l'éducation informelle est essentiellement représentée par les daaras qui sont au nombre de 05 pour un effectif global de 190 élèves en 2018. Dans chaque daara

il n'existe qu'un seul enseignant qui est le maître coranique. Ce dernier déplore le manque de soutien total de la part de l'Etat. Vu les conditions dans lesquelles lui et ses disciples vivent, ils sont le plus souvent exposés aux maladies et ne bénéficient d'aucune couverture sanitaire et nutritionnelle. Cet accès insuffisant aux aliments, aux services de santé etc., constitue un des déterminants (causes sous-jacentes) de la malnutrition au niveau de la commune. Aucune activité d'éducation environnementale n'existe dans ces daaras. Les principales contraintes auxquelles fait face ce système d'éducation sont les difficultés liées aux commodités de base (eau, électricité et toilettes) ainsi que les équipements de base et la disponibilité de matériels didactiques.

Dans la commune il existe une école franco arabe appelé médersa créée depuis 1983. A la différence des autres écoles coraniques les médersas sont, pour leur part, mieux organisées et plus structurées, l'on y dispense non seulement les sciences religieuses mais également l'arabe littéraire. La médersa est un lieu aménagé (concession) constitué de plusieurs classes de niveaux différents avec un matériel didactique moderne (tables, bancs, tableaux...). Les effectifs pour ce système d'éducation dans la commune sont composés de 167 garçons et 144 filles.

Alphabétisation

Malgré l'absence de statistiques sur le taux d'analphabétisme, qu'elle n'est pas correctement prise en charge dans la commune. Ce déficit se traduit par l'absence d'infrastructures ainsi qu'un personnel chargé de délivrer les prestations. Toutefois, l'alphabétisation a un potentiel fort qu'il faut chercher à promouvoir à travers la création et la construction de classes d'alphabétisation ainsi que le recrutement de personnels qualifiés. L'absence de structures d'alphabétisation dans la zone constitue une limite dans la transmission du savoir être, du savoir-faire des adultes analphabètes pour une meilleure prise en compte des questions nutritionnelle des enfants (absence éducation à la nutrition) et femmes enceintes et à la migration interne que constitue l'exode rural. De réelles perspectives de développement de l'offre d'alphabétisation existent dans la commune avec les interventions attendues de partenaires techniques et financiers tels que le projet de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Yélitaare) dans le département de Kanel.

L'enseignement technique et la formation professionnelle

Il n'existe pas dans la commune de structure offrant un enseignement professionnel officiel. Dans la réalité, l'enseignement professionnel se fait avec la pratique des apprentis dans laquelle le jeune apprend sur le tas avec un artisan expérimenté. Néanmoins certains jeunes vont dans les centres ville comme Dakar pour effectuer leur formation.

Dans le cadre d'un projet du ministère de l'énergie, 25 élèves ont été choisis dans le département pour effectuer des formations en raison de deux par commune et un choisi par le conseil départemental de Kanel. La commune de Dembanané a bénéficié de cette offre et les deux choisis, avec l'aide du conseil municipal, ont effectué leur formation dans le CFP de Waoundé.

Les mariages et grossesses précoces voire non désirées, les difficultés de trouver un tuteur dans les quartiers et la non prise en charge des daaras dans les effectifs de l'éducation formelle font que la commune éprouve de grosses difficultés à retrouver la population scolarisable dans le système éducatif. Cela explique la non disponibilité du taux de scolarisation dans notre analyse.

Cependant, le système éducatif de la commune dispose d'atouts et de potentialités qui peuvent permettre de pallier aux difficultés malgré les contraintes et d'atténuer les menaces pour améliorer le niveau de scolarisation.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR DE L'EDUCATION		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une école maternelle, de trois écoles élémentaires, d'un lycée mixte (CEM intégré), d'une médersa dans la commune ; - Bonne couverture spatiale en écoles élémentaires ; - Existence des Comités de Gestion des Ecoles ; - Proximité des structures éducatives avec la RN 2 ; - Volonté manifeste d'inscrire les enfants, surtout les filles à l'école - Tradition bien ancrée dans l'offre d'éducation arabo coranique ; - Importante représentation des filles dans les effectifs scolaires ; - Bloc administratif du CEM en finition ; - Forte implication de la Diaspora dans le secteur de l'éducation (construction et dotation en équipement) ; - Existence de comité de gestion d'établissement (CGE) ; - Espace disponible au CEM pour un terrain multifonctionnel ; - existence d'activités de reboisement au niveau des écoles - existence du projet RAP (activité de 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'unités DIPE ; - L'école maternelle sous abris provisoire ; - Insuffisance de table banc et de salles de classe dans les écoles primaires ; - Les commodités nécessaires peu satisfaisantes dans les unités d'éducation existantes ; - Insuffisance d'espaces de documentation (salles informatiques et de bibliothèques équipées) ; - Absence d'internet dans tous les établissements de la commune ; - Livres de la Bibliothèque du Lycée hors programme ; - Inexistence de classes d'alphabétisation ; - Inexistence d'Unité d'Enseignement Technique et de formation Professionnelle ; - Insuffisance d'enseignants dans certaines disciplines pour l'enseignement moyen et au niveau de l'élémentaire - Manque de suivi des élèves à la maison ; - Difficulté de maintenir des meilleures filles au lycée ; - Inexistence de cantines scolaires dans les écoles ; - manque de nourriture, de lits et d'habillements dans les daaras ; - absence de daaras modernes - absence de sécurité au niveau des écoles ; - la non prise en charge des enfants en besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire une classe passerelle communautaire ; - Construire le local de la maternelle de Dembanané ; - Réparer 282 tables bancs ; - Réhabiliter les 07 salles de classe de Dembanané 1 ; - Renforcer l'accès à toutes les commodités dans les écoles de la commune ; - Réhabiliter la clôture des écoles Dem 1 et de Verma et du lycée ; - Construire et équiper des blocs administratifs, salles informatiques et des bibliothèques dans toutes les écoles de la commune ; - Engager des personnes pour le nettoyage du bloc sanitaire et les salles de classe du lycée ; - Doter de l'internet à tous les établissements ; - Doter de la bibliothèque des œuvres du programme ; - Créer au moins deux classes d'alphabétisation dans la commune et élaborer un programme ; - Assurer un plaidoyer fort pour la résorption du gap en enseignants qualifiés dans les écoles primaires et au CEM pour les disciplines concernées ; - Sensibiliser les parents pour une meilleure surveillance des élèves à la maison et le maintien de leurs filles au collège ; - Mettre en place des cantines scolaires dans les écoles pour faciliter de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves ; - Renforcer les moyens des unités d'enseignement arabo coranique ; - construire un daaras moderne - prendre en charge des enfants en besoins spécifiques

reboisement prévus)	spécifiques	
---------------------	-------------	--

1.2. Santé

La Commune de Dembanané dispose d'une Case de Santé et d'un Poste de Santé amélioré, fruits de la coopération entre le Sénégal et la France, ayant en son sein une maternité et un dépôt de médicaments pour une population de 6643 habitants dont 1472 femmes en âge de reproduction (FAR) et 1242 enfants de 0 à 5ans. Si l'on se réfère aux normes établies au Sénégal (un Poste de Santé pour 5000 à 7500 habitants et une Case de Santé pour 2500 à 5000 hbts), la Commune a réalisé une couverture presque parfaite en infrastructures sanitaires. Il est donc admis que l'accessibilité géographique est bonne.

Il faut noter cependant que la couverture sanitaire souffre de l'importance du flux des populations en provenant de la Mauritanie qui engendre une forte pression sur les stocks de médicament et sur le personnel soignant, occasionnant ainsi une baisse de la qualité des prestations. S'y ajoutent aussi la vétusté du matériel médical et l'insuffisance des équipements.

Tableau 16 : Tableau récapitulatif des infrastructures et équipements de santé de la commune de Dembanané.

Localisation	Type d'infrastructures	Date de création	Nombre de salles	Personnel	Equipement	Organes de gestion
Dembané	Poste de Santé amélioré Pharmacie privée	1957 (ancien poste) 2016 (nouveau)	14	04 (01 infirmier et 01 sage femme et 02 Matrones)	01 Ambulance 01 Pharmacie privée Lits d'observation Kit d'accouchements et de petite chirurgie Kit de consultation	Comité de Développement Sanitaire (CDS)
Verma	Case de santé, Pharmacie privée	Octobre 2003	05	02 (01 ARC et 01 matrone)	Table de consultation et pèse bébé, Salle d'accouchement, Existence de Kits de pansement	Comité de Gestion

Source : enquêtes de terrain Elaboration PDC 2019

Le personnel du poste de santé est composé de quatre (04) agents dont les rémunérations respectives sont fonction du taux des recettes tirées des services sanitaires. Pour le personnel l'infirmier chef de poste est épaulé par 01 sage femme, deux (02) Matrones et (7) «bajenu gox» qui sont des auxiliaires communautaires chargés du suivi nutritionnel et sanitaire des femmes et de la petite enfance.

Pour ce qui est de la case, il est à noter également que la population a recruté un infirmier pour la charge des prestations.

Tableau 17 : population détaillée de la commune de 2016 à 2018

Pop Totale	Femmes Enceintes	FAR (15 - 49 ans)	0-5 ans	0-2 ans	0-6 mois	6-23 mois	6-59 mois
5 934	211	1365	1 151	459	132	326	1 033
6163	221	1072	1 196	477	137	338	1072
6399	230	1472	1 242	495	143	351	1114

Source SRSD Matam et CLM/USE Ourossogui

Tableau 18 : analyse de la morbidité et de la mortalité

Démбанканé 2018	
Data	Nombre de cas
IST avec écoulement	32
Toux/Rhume	-
Diarrhées	153
IRA basses	137
Plaies	69
Hypertension artérielle	70
Dermatoses	93
Grippe	20
Diarrhée sanglante cas suspect (hebdomadaire)	02
Source : enquêtes de terrain/ ICP	

L'analyse de la morbidité et de la mortalité de la commune révèle des dominantes pathologiques hydriques comme les maladies diarrhéiques, les IRA, etc. Cette situation s'explique, d'une part, par la proximité du fleuve Sénégal, des importants aménagements hydro-agricoles et points d'eau pérennes et, d'autre part, par le non-respect des consignes et règles d'hygiène de base par les populations malgré les actions de sensibilisation mises en œuvre par les acteurs communautaires et les personnels de santé. A côté de ces dominantes pathologiques, certaines maladies comme l'hypertension artérielle, les

dermatoses, le rhume, la malnutrition et les gripes sont enregistrées secondairement au niveau du poste de santé. Le poste de santé enregistre aussi la présence de maladies sexuellement transmissibles (IST), de la Diarrhée sanglante cas suspect. La fréquence des infections sexuellement transmissibles (32 cas) impose des activités soutenues de sensibilisation quant à l'hygiène sexuelle.

Tableau 19 : prise en charge santé maternelle et infantile

COMMUNE DE DEMBANCANE	
Nbre Enfants de 0-5ans Ayant Bénéficié De La Gratuité Des Soins	214
Nbre Femmes Ayant Beneficier De Cesariennes Gratuites	00
Nbre Patients CMU	86
Nbre Mutuelles Agrées	01
Nbre Adhérents Mutuelles	728
Source : enquête de terrain/ ICP	

En ce qui concerne la prise en charge de la sante maternelle et infantile, 214 enfants de moins de 5ans ont bénéficiés de la gratuité des soins. Les femmes n'ont pas bénéficié de césariennes gratuites à cause de l'inexistence de bloc opératoire dans la structure. La mutuelle de santé compte près de 728 adhérents.

Tableau 20 : prise en charge santé de la reproduction

INDICATEURS	ACHEVEMENT CPN	ACCOUCHEMENT DANS LA STRUCTURE	ACHEVEMENT POST NAT
PERFORMANCES	60	93	89

CIBLE ATTENDUE	98	95	96
GAP	38	02	07

Source : enquête de terrain/ ICP

La faible présence des femmes dans les instances de gestion diminue la prise en charge correcte de leurs besoins spécifiques en matière de santé de la reproduction.

Tableau 21 : les indicateurs de santé pro nutrition

Domaines/secteurs	Indicateurs	Consistance de l'indicateur	Historique (les 3 années ou les données des enquêtes nationales les plus récentes)		
			Année n-2 (2016)	Année n-1(2017)	Année n(2018)
SANTÉ	Pourcentage de villages / quartiers situés moins à 5 km d'une structure de santé	Nombre des villages/quartiers dont les ménages parcourent moins 05 km pour bénéficier des services d'une structure sanitaire rapporté au nombre total de villages/quartiers de la collectivité territoriale	100	100	100
	Taux de couverture en Consultations Pré natale 1 (CPN1)	Nombre de femmes enceintes qui ont effectué leurs premières CPN (CPN1) rapporté aux grossesses attendues	78	66	61
	Taux de couverture en Consultations Post natales	Nombre de femmes ayant effectuées les 03 CPON selon la période rapporté au nombre total d'accouchées durant la période	53	58	93
	Pourcentage d'accouchement assisté par un personnel qualifié	Nombre d'accouchements effectués par un personnel qualifié rapporté au nombre de grossesses attendues pour la période	98	98	98
	Pourcentage de cas de diarrhées chez les enfants 0-5 ans reçus en consultation	Nombre de cas de diarrhée chez les enfants 0-5 ans reçus en consultation rapporté au nombre total de consultation chez les enfants 0-5 ans	24	22	23
	Pourcentage de cas d'infection respiratoire aigüe chez les enfants 0-5 ans reçu en consultation	Nombre de cas d'infection respiratoire aigüe chez les enfants 0-5 ans reçu en consultation rapporté au nombre total de consultation chez les enfants 0-5 ans	46	45	44
	Pourcentage de cas d'affections	Nombre de cas d'affections dermatologiques chez les enfants 0-5 ans reçu en	2	3	3

	dermatologiques chez les enfants 0-5 ans reçu en consultation	consultation rapporté au nombre total de consultation chez les enfants 0-5 ans			
--	---	--	--	--	--

Source : enquêtes de terrain/ ICP

Le tableau montre une diminution progressive du taux de consultation pré natale (CPN1) de 17% en trois ans. Cela est dû à un manque de moyen financier, au non disponibilité parfois de la sage femme ainsi que des contraintes sociologiques. Comme conséquence cela engendre une prédominance des accouchements à risque. Contrairement au CPN1 on constate une augmentation significative, au cour de ces trois dernières années, du taux de couverture en consultation post natale (CPON). Toutefois la commune est toujours en dessous du taux souhaité (100%). Le taux d'accouchement assisté est encourageant pendant cette période. Il est élevé à l'échelle de la Commune avec le renforcement de la formation de matrones en santé de la reproduction. Cette assistance accordée aux femmes lors des accouchements réduit le taux de mortalité infantile et maternelle.

Pour les cas de diarrhées, d'infection respiratoire aigüe et d'affections dermatologiques, des déficiences sont notées pour certaines femmes dans le respect des pratiques essentielles d'hygiène (lavage des mains, préparation des repas, soins aux enfants etc..).

Pour la pratiques de gestion de la santé reproductive des Femmes en Age de Reproduction (FAR) et de recours aux soins pour les groupes vulnérables à la malnutrition (Femmes Enceintes, Femmes Allaitantes, enfants 0- 5ans, Adolescentes), on note un certains nombre de difficultés que sont le manque de moyen, insuffisance de personnel qualifié ainsi que des problèmes sociaux culturels. Cela est causé par l'insuffisance de la sensibilisation pour aborder l'absence de motivation des acteurs communautaires, la négligence la surcharge de travail des femmes, des problèmes coutumiers et des grossesses non désirés.

Pour palier à ces difficultés quelques solutions devront être préconisées :

- renforcer l'information/sensibilisation sur le respect des CPN et CPON ;
- renforcer le personnel technique qualifié (sage femmes) dans le poste ;
- renforcer l'information/sensibilisation sur le danger des accouchements à domicile
- sensibiliser les femmes sur le respect des pratiques essentielles d'hygiène.

L'un des éléments clé permettant d'atteindre les indicateurs de santé est la mise à contribution des acteurs communautaires (relais communautaires, bajenu gox...). Ces acteurs sont choisis sur la base d'un engagement volontaire et bénévole mais force est de reconnaître que le contexte actuel fait que la plupart de ces individus sans motivation financière ne participent pas suffisamment aux activités attendues. Il faudrait trouver un système de motivation qui pourrait leur permettre d'être utilisés de manière optimale.

Toutes ces préoccupations ne seront prises en charge correctement qu'avec l'accompagnement de la collectivité territoriale. La relation hygiène – santé étant très étroite, il serait très utile de redynamiser le comité de Développement sanitaire au niveau des quartiers par la formation et la sensibilisation des populations. Ce comité doit être fonctionnel pour identifier les besoins et mettre en place un plan de résolution des problèmes.

Dans la commune 21,7% des enfants de moins de 5 ans ont un retard de croissance en 2017, c'est une prévalence qui est chronique dans le seuil de précarité (entre 20,0% et 29,9%) Concernant la prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans, le taux de 10,4% laisse entendre une situation préoccupante dans le département. Comparativement au seuil définis par l'OMS (entre 20,0% et 29,9%) la prévalence du faible poids de naissance se retrouve dans la catégorie « insuffisance pondérale préoccupante ».

Les 124% des enfants bénéficiant d'une surveillance nutritionnelle peut s'expliquer par le fait que soit y'a une sous estimation des enfants ciblés soit d'autres enfants viennent bénéficier de cette interventions en dehors de la zone de couverture. Les 50% d'enfants 0-23 mois bénéficiant mensuellement de services nutritionnels, d'activités d'éveil et de stimulation, sont certes supérieurs à la référence nationale mais le fait que le Village de Verma ne bénéficie pas de SPC peut expliquer ce taux.

Globalement on peut dire que des acquis importants ont été notés pour la prise en charge de la nutrition dans la commune avec l'appui de partenaires. Ces actions combinées ont permis d'avoir des résultats relativement satisfaisants pour certains indicateurs de base (taux de MAG 1,13% inférieur à la référence nationale de 2%).

En dépit de ces acquis, certains problèmes de Nutrition sont notés dans la commune et portent principalement sur l'insuffisance de la diversité alimentaire, la faible consommation locale et les tabous alimentaire, la couverture partielle des interventions des programmes. Ainsi, les déterminants locaux de la malnutrition sont largement liés, entre autres, à l'insécurité alimentaire, une alimentation pauvre en nutriments essentiels pour les besoins de l'organisme, l'offre de santé de qualité insuffisante, l'absence d'activité ATPC (Assainissement totalement piloter par la communauté).

L'amélioration de la situation nutritionnelle passe nécessairement par :

- une promotion de la diversité alimentaire et l'éducation nutritionnelle ;
- faire élargir les sites nutritionnel (Sites PECMAM et SPC) ;
- des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'intérêt de l'Allaitement Maternel Exclusif (AME) dans le cadre de la stratégie de développement nutritionnel de l'enfant ;
- le renforcement des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'utilisation du sel iodé ;
- Appuyer le plan de résilience de la commune pour renforcer la sécurité nutritionnelle

Tableau 22 : projet, programmes d'appui au secteur et ONG

Projets, Programme s d'appui et ONG	Domaines d'interventions	Objectifs
ACF	- malnutrition sévère - TN4C	- Appuyer le District sanitaire de kanel sur la prise en charge de la malnutrition aiguë par une approche intégrée ;
NEEMA/ USAID	sante communautaire	- Mise en œuvre du programme de sante communautaire avec l'appui des cases et postes de santé
CLM	malnutrition modérée	- Mise en œuvre du PRN avec l'agence d'exécution USE et le projet d'amélioration de la réponse des communautés face aux crises nutritionnelles et alimentaires - Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles pour mettre en œuvre et évaluer des interventions de nutrition.

Quelques structures de l'Etat et des ONG interviennent dans la fourniture de certains services sociaux dans la commune. Il s'agit :

- De la cellule de lutte contre la malnutrition qui vient en appui de la nutrition des enfants à travers le Programme de Renforcement Nutritionnel (PRN) avec des activités de surveillance de la croissance des enfants de 0 à 5 ans et de la malnutrition modérée.
- D'Action Contre la Faim (ACF) pour la malnutrition sévère et le Programme de Nutrition des Adolescents pour le Changement (TN4C) qui a pour but d'améliorer le statut nutritionnel des parents adolescents et de leurs enfants en les aidant à adopter de meilleures pratiques nutritionnelles et à accroître leurs accès aux services de santé reproductive dans le nord du Sénégal.
- NEEMA/USAID dont l'objectif principal d'appuyer les efforts du gouvernement du Sénégal pour veiller à ce que les services de santé soient améliorés de manière durable et utilisés de manière efficace afin de réduire les taux de mortalité et de morbidité maternelles, néonatales et infantiles et contribuer à l'émergence d'une génération libérée du SIDA.

Dans son schéma de mise en œuvre, l'ONG USE (Union pour la Solidarité et l'Entraide) assure des prestations de service de suivi de l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes et allaitantes. L'apport de la migration est cependant à saluer dans la cadre de l'amélioration de la prise en charge sanitaire des populations. Cet apport se matérialise dans la construction du poste de Dembanané. Cependant, cet appui a besoin d'être amélioré pour valoriser tout son potentiel.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR DE LA SANTE		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un poste de santé amélioré et d'une case de santé ; - Existence de personnel qualifié exerçant dans la commune ; - Existence d'une pharmacie privée - Existence de comité de développement sanitaire (CDS); - Existence d'une mutuelle de santé - Existence d'une ambulance ; - Fort appui des associations d'émigrés ; - Existence d'ONG, projets et programmes d'appui ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de personnel qualifié ; - Insuffisance de matériels, d'équipements et de médicaments ; - Panne fréquente de l'ambulance ; - Irrégularité dans la disponibilité des produits pharmaceutiques ; - Un fort taux de prévalence du paludisme surtout pendant l'hivernage dû à la prolifération des moustiques causée par les inondations et à l'insuffisance des mesures préventives ; - Baisse progressive des consultations pré natales ; - Absence d'électrification de la case de santé de Verma et fort taux de fréquentation ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du personnel de santé qualifié ; - Recrutement et motivation du personnel communautaire ; - La dotation en équipements ; - Réparer l'ambulance pour faciliter l'évacuation des patients ; - Doter le poste santé de médicaments ; - Appuyer les structures de santé en moustiquaires imprégnées et autres pouvant servir à la prévention des maladies ; - renforcer les stratégies de communication au niveau des structures de santé - Renforcer l'adhésion des populations à la mutuelle de santé ; - Renforcer la sensibilisation pour la prévention des IST. - L'investissement humain avant, pendant et après l'hivernage ; - Développer une meilleure stratégie de motivation du personnel communautaire ; - Couvrir la case de Verma un site SPC - Reboiser les structures sanitaires.

1.3. Action sociale

Les principales cibles de l'Action sociale considérées comme vulnérables, démunies, indigents défavorisées sont les personnes en situation de handicap, les personnes âgées de plus de 60 ans démunies, les femmes veuves et les enfants orphelins ou déshérités et les sinistrés de divers catastrophes ou accidents (incendies, inondations, éboulements de bâtiments)

Dans la commune de Dembanané, seules les statistiques relatives aux personnes handicapées sont maîtrisées par le service de l'Action sociale du fait des dépôts de dossiers de cartes d'égalités de chances par référence à la Loi d'orientation sociale n° 2010-15 du 6 juillet 2010 relative à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées. Pour les autres cibles la situation reste encore à préciser.

Dans la commune entre 2015 et 2018, 61 personnes handicapées ont bénéficié de la Carte d'Égalité des Chances (CEC) dont 23 Hommes, 28 Femmes, 04 filles et 06 garçons. Les 61 personnes handicapées détentrices de CEC sont bénéficiaires de BSF depuis 2016. En ce qui concerne la Couverture Maladie Universelle (CMU) toutes les personnes handicapées détentrice de CEC ont été enrôlées dans la mutuelle de santé gratuitement. Dans le cadre de l'autonomisation des groupes vulnérables à travers l'accès aux ressources et facteurs de production, un Projet socio-économique individuel sous forme d'activité génératrice de revenus (AGR) de 200 000F et un autre projet collectif de cinq personnes d'un montant de 500 000F ont été attribués par la DGAS (Direction Générale de l'Action Sociale) à des personnes handicapées de la commune de Dembanané. Les personnes handicapées bénéficient sous forme d'assistance des secours aux indigents par la Mairie.

En plus des personnes handicapées, les autres couches vulnérables doivent bénéficier des secours aux indigents de la commune sous forme d'assistance (voir art 306 et 307 du code général des collectivités territoriales). En effet, le montant alloué sous forme de fonds de dotation de la commune varie entre 900000F et 1 000 000F par an.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ACTION SOCIALE		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Existence du Service technique en matière d'Action sociale pour le changement qualitatif de la situation des groupes vulnérables ; - Dotation de médicaments, de lits et de fauteuils roulants aux personnes vulnérables (Association vivre ensemble) ; - Dotation de denrées de première nécessité (riz, sucre, huile, date) aux personnes vulnérables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des ressources financières de l'Action sociale ; - Absence d'orientation des fonds de secours aux indigents vers des projets productifs - existence des groupes vulnérables ; -Inexistence de CPRS (Centre de Promotion et de Réinsertion sociale dans la commune) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination effective entre les besoins et les actions entreprises par les intervenants (SDAS, ONG, CT) ; -Sensibilisation des élus locaux pour un appui pour le financement de projets des personnes vulnérables - Construire un CPRS dans le département - appuyer les PV à monter des projets économiques - renforcer les projets de filets sociaux

1.4. Hydraulique et assainissement

La commune dispose d'un fort potentiel en termes d'infrastructures hydrauliques. Elle compte un forage doté d'un château d'eau, deux minis forages, un réseau d'adduction d'eau potable (AEP), de nombreux puits traditionnels fonctionnels (105), dont certaines sont destinés au maraîchage. Les puits et le fleuve constituent encore des sources d'approvisionnement en eau à usage domestique d'une bonne partie de la population.

On y trouve également d'importantes réserves d'eaux de surface avec la proximité du fleuve Sénégal qui longe la commune dans sa partie nord sur une distance de 6,5 km et l'existence de mares (05 à Dembanané et 02 à Verma), de marigots (02 à Verma) et de bas fonds. Les vallées de Ndiorol et de Samba Gaay Khoolé, inondables en période d'hivernage, alimentent les mares.

Tous les sept (07) quartiers sont raccordés à un réseau d'Adduction en Eau Potable (AEP). Le tableau des points d'eaux de la commune se présente comme suit :

Tableau 23 : système d'approvisionnement et source d'approvisionnement en eau potable

POINTS D'EAU	NBRE	FONC	NON FONC	localisation
Branchements Individuels	450	450	-	Les 6 quartiers + verma
Bornes Fontaines Publiques	10	2	8	
Bornes Fontaines Privées	-	-	-	
Forages	1	1		Cité forage
Mini Forages	2	1	1 en cours de construction	1 cité forage, 1 verma
Puits	105	ND	ND	Commune
Toilettes Publiques	1		1	
Châteaux D'eau	1	1		Cité forage
Fleuve	1	1		
Autres (Mare, Marigot, ...)	7	6		5 Demb, 2 verma

Le forage de Dembanané a une capacité de 150 m³ avec un débit de 40 m³/h, 12 m³/h pour le mini forage. Sa gestion est assurée par l'ASUFOR (Association des Usagers des Forages), une structure mise en place par l'Etat suite à un projet pilote sur la réforme de la gestion des forages (REGFOR). Il s'est agi de responsabiliser davantage les populations dans la gestion de l'eau qu'elles consomment, en proposant la pose des compteurs.

Le comité de gestion est structuré autour d'un bureau qui assure la gestion de l'ouvrage. Le dispositif financier pour supporter les charges de fonctionnement est organisé autour d'une facturation bimensuelle par compteur. Le m³ d'eau coûte 300 francs ce qui est jugé acceptable par une bonne partie de la population. Par contre, elle juge, très élevé le coût de branchement.

Avec la construction d'un mini forage à Verma on peut dire que la couverture en eau potable est quasi parfaite dans la commune de Dembanané. En dépit de ce taux d'accès relativement satisfaisant, les besoins en densification de réseau sont notés dans la commune. A cela s'ajoute le problème de la potabilisation de l'eau qui expose les populations à des risques de malnutrition car cela peut causer certaines maladies comme la

diarrhée. Le bien-être nutritionnel d'une communauté nécessite de grandes réserves d'eau propre et une connaissance adéquate des façons de s'en servir et de la gérer. Des efforts sont entrain d'être fait à ce niveau car le conseil municipal avec l'aide du Directeur de la SAGAM qui est originaire de la localité, a acheté un filtre à hauteur de 16 millions pour améliorer la qualité de l'eau.

Le défi principal pour la commune est de couvrir la totalité des quartiers et assurer aux populations un service d'eau de qualité. Néanmoins, il n'y a aucune politique de maitrise de l'eau en vue de développer l'agriculture et le maraichage.

Malgré les efforts consentis dans la couverture des besoins en eau des populations, le secteur est encore confronté à certaines difficultés. Pour venir à bout de ces contraintes, la densification du réseau, la réalisation de branchements sociaux au niveau des quartiers ainsi que l'amélioration de la qualité de l'eau constitueraient des solutions durables à la problématique de l'accès et de la maitrise de l'eau dans la commune de Dembanané.

Le diagnostic a révélé une situation préoccupante en matière d'assainissement dans la commune. En effet, on note l'insuffisance de système de gestion des ordures ménagères et de système d'évacuation des eaux usées et pluviales, de réseaux d'assainissement individuel ou collectif exception faite des écoles, du poste de santé et des autres lieux publics comme les mosquées. Les rues sont inondées à cause des eaux pluviales chaque année et les populations connaissent énormément de difficultés pendant cette période. Certains endroits sont marqués par des dépressions. Ce qui pose de sérieux problèmes de santé publique (paludisme, maladies hydriques, mauvaises odeurs). Cela peut également entrainer la malnutrition des enfants et ne favorise pas le bien-être de la population particulièrement la bonne prise en charge de la santé du couple mère/enfant souvent vulnérable à l'insalubrité voire l'insécurité sanitaire.

La situation est plus alarmante à Verma où certaines fosses septiques sont construites au bord des rues. A cela s'ajoute le fait que la nappe phréatique est peu profonde et est au même niveau que les fosses septiques dans certains quartiers. Cette situation peut être source de contamination de la nappe. Face à cela, toutes les dispositions utiles doivent être prises par les autorités compétentes. La zone étant très pluvieuse, les eaux stagnantes sont un cadre propice au développement des microbes et de maladies.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - L'existence d'un forage et de deux mini forages ; - L'existence de réseau de distribution d'eau ; - Présence d'eaux de surface (fleuve, mares, marigots...) et d'une nappe peu profonde ; - Participation remarquée des émigrés et les bonnes 	<ul style="list-style-type: none"> - Pannes fréquentes au niveau des forages ; - La cherté du matériel pour la maintenance ; - Faible maitrise de la potabilisation chez les usagers des eaux de puits et du fleuve ; - Absence de systèmes adéquats de gestion des déchets solides et liquides ; - Absence de réseaux d'assainissement et 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités administratives et techniques du comité de gestion du forage et des gérants en particulier ; - Achever la construction du mini forage de Verma ; - Actions d'amélioration de la qualité de l'eau (mettre en place une unité de potabilisation) ; - Mettre en place un système de ramassage des ordures ; - Créer un centre de tri contrôlé des ordures ménagères ; - Mettre en place un réseau

volontés de la commune par l'achat d'équipements d'exhaure, d'extension de réseau d'AEP ; - Existence de partenaires techniques et financiers intervenant dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable (PEPAM).	d'évacuation des eaux usées et pluviales ; - Inexistence d'un plan directeur d'assainissement ; - Faible adoption des solutions alternatives de la prise en charge des déchets.	d'assainissement pour la prise en charge des eaux usées et d'évacuation des eaux pluviales ; - Eradiquer totalement les fosses septiques dans les rues de Verma ; - Sensibiliser la population pour un changement de comportement - Elaborer un plan directeur d'assainissement ; - Rechercher un partenariat pour un programme de construction de latrines améliorées.
--	---	---

1.5. Urbanisme, Habitat et Cadre de vie

En matière d'urbanisme il faut noter qu'il n'existe ni de plan de lotissement, ni de plan de restructuration et encore moins d'outil de planification urbaine (PDU, PUD ou plan d'aménagement) pour enclencher une dynamique d'urbanisation maîtrisée.

Les différents types d'habitat dans la commune sont : la construction en dur qui est la plus fréquente, on trouve également une infime partie de maisons en banco. Les constructions sont de type familial avec de grands bâtiments réunissant toute la famille, au sens élargie du terme. Le tissu urbain s'est beaucoup développé avec l'investissement des émigrés ressortissants de la commune qui construisent maintenant beaucoup de maisons une partie mise en location.

Le mode d'occupation de l'espace est de type groupé au centre et il se pose un problème d'occupation anarchique et d'un habitat précaire. Les rues sont très exigües au centre et cela est causé par le fait que les concessions traditionnellement installées ne sont pas alignées. Cette situation rend difficile l'installation des réseaux et voiries divers et empêche toute possibilité d'intervention en cas de sinistre. Toutefois le conseil municipal envisage de faire l'état des lieux du volet urbanisme et de procéder à l'élaboration d'un plan de lotissement qui s'établira sur 100ha.

L'éclairage public constitue une des grandes préoccupations des populations surtout celles du quartier de Verma. Cela constitue une limite de taille pour la transformation des produits agro-sylvo-pastorales pour l'autoconsommation des ménages qui incombent en grande partie aux femmes. Des efforts supplémentaires devraient être faits dans ce sens pour améliorer les conditions de vie et de sécurité de la population.

L'absence de réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux usées et pluviales dans la commune a des conséquences néfastes sur le cadre de vie des populations. Les eaux usées sont traitées dans les concessions, déversées dans la rue ou évacuées par gravitation vers le lit du fleuve. Cette situation crée des désagréments, notamment la prolifération des moustiques vecteurs de paludisme. De la même manière, la gestion des ordures ménagères est source de difficultés au niveau des quartiers du fait qu'il n'y a aucun dispositif de collecte et de ramassage des ordures ménagères. L'usage de latrines individuelles est quasi généralisé au niveau de la commune, mettant les populations à l'abri du péril fécal.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de deux types d'habitation (habitats de types moderne et traditionnel) ; - Existence de concessions de type familial. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de plan de lotissement ; - Problème de délimitation entre la commune de Dembanané et Bokiladji ; - Problèmes d'alignement des concessions ; - Problème de délimitation entre la commune de Dembanané et Bokiladji ; - Manque d'espace vert ; - Présence de dépôts sauvages des ordures ménagères ; - Prolifération des déchets de toutes sortes ; - Dégradation du cadre de vie ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un plan de lotissement ; - Aligner toutes les nouvelles concessions et prévoir des espaces publics (espaces verts) - Mettre en place un depot pour les ordures ; - mener des campagnes de sensibilisation sur la propreté.

1.6. Jeunesse, sport et loisirs

Les infrastructures sportives et de jeunesses dont dispose la commune sont notées dans le tableau suivant :

Tableau 24 : infrastructures sportives et de jeunesse de la commune

TYPES D'INFRASTRUCTURES	Nombres	Localisation Village/Quartier
Terrain Vague	08	07 pour Dembanané et 01 pour verma
Terrain clôturé sans tribune	01	Cité forage
Maison des Jeunes	01	Cité forage
Foyers socio éducatifs	01	Lycée de Dembanané

Source : Enquêtes de terrain PDC 2019

Le seul terrain de football clôturé a été aménagé par les jeunes de la commune avec des moyens rudimentaires, permettant juste de dégager une aire de jeu avec des poteaux de fortune, sans filets. Sur initiative de la municipalité, le terrain de football dispose d'un mur de clôture. Toutefois les jeunes pratiquent le football dans presque tous les quartiers sur des terrains vagues. Une maison des jeunes est construite au niveau de la commune. Ce pendant la commune ne dispose pas de terrain de handball, de piste d'athlétisme, ni d'infrastructure réservée à la lutte.

Tableau 25 : les disciplines sportives

DISCIPLINES SPORTIVES	Nbre DE CLUBS OU ASC	NBRE DE LICENCES
Foot Ball	07 Clubs des navétanes	Toutes les ASC sont licenciées
Basket	00	
Athlétisme	00	
Karate	00	
Autres	00	

Source : Enquêtes de terrain PDC 2019

Les jeunes faiblement représentés dans les instances de décision se rabattent dans les ASC

(Associations Sportives et Culturelles). Ils organisent des manifestations culturelles et sportives notamment des compétitions de football communément appelées « navétanes » et quelques activités ludiques telles que des séances de lutte traditionnelle et de courses de pirogues. La commune de Dembanané compte sept ASC qui prennent le nom des sept quartiers identifiés au niveau de la commune. Il s'agit des ASC Sonadis, Komonkani, Cité forage, Horonkani, Kassankani, Sourankani et Verma toutes créées durant l'année 2011. Ces ASC constituent le cadre à travers lequel les jeunes s'organisent pour mener des activités sportives, culturelles et de plus en plus de développement dans la localité.

Cependant, les efforts des jeunes ne sont pas assez soutenus et il n'y a aucune politique de jeunesse au niveau local. A cela, s'ajoute le déficit notoire d'équipements de jeunesse, de sport et de loisirs au niveau de la commune. En effet, elle ne dispose d'aucune aire de jeu multifonctionnelle pouvant permettre aux jeunes de s'adonner à la pratique sportive de leur choix, même si des efforts ont été faites par le maire qui a déposé depuis 2016 au niveau de l'AGETIP, une demande de construction de stade multifonctionnelle dans la commune. Les actions spécifiques en faveur des jeunes sur la santé de la reproduction sont rares. Il en est de même du soutien à la vie associative, et aux collectivités éducatives, autant d'éléments importants pour un développement harmonieux de la jeunesse.

Par conséquent les jeunes souhaitent pour une écrasante majorité partir en migration : d'abord sur Dakar, si possible en Afrique et si la chance est avec eux, en Europe. Outre l'exemple de leurs aînés migrants, ce désir unilatéral s'explique également par l'absence de travail et par l'image socialement dévalorisée attribuée à un jeune qui n'a pas fait le choix ou n'a pas pu partir en migration. Ils sont moins considérés et les frustrations sont importantes. Pourtant, le territoire a besoin de ces jeunes pour son développement futur, leur présence permet une disponibilité en force de travail, en main d'œuvre, ils sont des forces de changements et de développement importantes. L'urgence est de développer une politique de formation, d'insertion et de promotion des jeunes dans le terroir. Cette zone recèle des potentialités qui ne demandent qu'à être exploitées.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE JEUNESSE, SPORT ET LOISIR		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de terrain de football - Existence d'une maison des jeunes - Existence d'un conseil communal de la jeunesse - Existence d'ASC dans tous les quartiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'équipements des ASC - Absence de terrain de football répondant aux normes des compétitions nationales ; - Accompagnement technique et financier des structures associatives très insuffisant ; - Manque de formation, mais aussi de subventions pour un bon déroulement de leurs activités sportives de la part des jeunes ; - faiblesse du niveau d'instruction des jeunes, exode rural et émigration qui touche particulièrement cette frange de la population ; - Manque d'activités de développement ; - Manque d'implication 	<ul style="list-style-type: none"> - Equiper les ASC de matériels ; - Construire un stade multifonctionnel répondant aux normes des compétitions ; - Construire un gymnase ; - Renforcer les capacités des responsables sportifs - Appuyer financièrement les ASC pour un bon déroulement des activités sportives ; - Sensibiliser les jeunes pour des actions de développement - promouvoir l'emploi des jeunes - Développer des activités génératrices de revenus (AGR) ; - Inciter les jeunes à prendre

	des jeunes dans les activités politiques ;	plus de responsabilités dans les activités politiques de la commune ;
--	--	---

1.7. Culture et Tourisme

La commune de Dembanané ne dispose d'aucune infrastructure culturelle. Bien qu'étant une activité sportive par essence, les séances de lutte traditionnelle participent plus à marquer la culture locale.

Les courses de pirogues sont organisées de temps en temps (parfois le jour du 4 avril). Il s'agit plus de faits culturels dans le groupe social des pêcheurs. En la circonstance, les différentes familles ou groupes d'alliance démontrent leur niveau de maîtrise des eaux.

L'activité touristique reste marginale et ne contribue guère au développement de la commune. Même si les richesses de la zone peuvent valablement servir de produits touristiques, on note l'absence d'une stratégie communale de promotion touristique.

La commune présente de sérieux handicaps pour le développement du secteur. On peut souligner :

- l'absence d'initiatives de promotion du tourisme ;
- l'insuffisance de sites d'accueil et d'hébergement (seulement une auberge) ;

Toutefois la commune dispose de réels atouts pour la promotion d'un tourisme intégré et de découverte. Des initiatives et mesures hardies devront être prises pour donner au secteur un rayonnement profitable à la municipalité et à la communauté. Il faudra à cet effet :

- instituer des évènements culturels, notamment des journées culturelles ;
- promouvoir la culture locale à travers l'internet ;
- investir davantage dans la parahôtellerie ;
- mettre en pratique, en partenariat avec les émigrés, le concept du « tourisme chez l'habitant » ;

Donc le conseil municipal doit inviter chaque acteur de la chaîne de valeur touristique, à jouer pleinement sa partition dans ce secteur stratégique de l'économie, qui a généré en 2018 au niveau mondial 1.400 milliards de dollars (817 mille Milliards Fcfa) et 620 Milliards Fcfa au Sénégal soit 0,08% du marché mondial, selon le ministre du Tourisme.

1.8. Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

L'environnement de la commune, à l'image de celui de la région de Matam se dégrade de plus en plus. Les facteurs de dégradation sont la prolifération des déchets de toutes sortes, les inondations, l'absence de réseau d'évacuation des eaux usées et pluviales, etc. La problématique de la gestion du cadre de vie se pose donc avec acuité. Le dépôt sauvage des ordures ménagères constitue une sérieuse menace pour la santé des populations et la sauvegarde de l'environnement. L'inexistence d'un réseau d'assainissement et l'absence de réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales sont très caractéristiques de la commune de Dembanané.

Le couvert végétal de la commune subit l'irrégularité des pluies avec un boisement plus ou moins dense composé de strates herbacées et peu arbustives. Il existe une forêt classée

dans la commune. Elle est quasiment dénudée sous les effets conjugués des aléas climatiques particulièrement difficiles et d'un tableau pluviométrique déficitaire.

L'écosystème est marqué par une dégradation progressive des ressources naturelles du fait des effets anthropiques (abattage abusif et braconnage) et des changements climatiques avec, comme corolaire l'appauvrissement des sols et la disparition de la biodiversité (flore et faune).

Ces facteurs directs d'ordre climatique sont notamment relatifs au niveau des précipitations, à la faible humidité des sols et à la forte évapotranspiration. Ce qui fait que les populations sont exposées de façon structurelle à la variabilité climatique et la récurrence des catastrophes naturelles qui se manifestent, entre autres, par des sécheresses, des inondations, etc.

Du point de vue de l'impact de la dégradation de l'environnement, on peut noter :

- la baisse des rendements, le démarrage tardif de la saison des pluies, l'interruption des précipitations pendant la phase végétative ou l'arrêt brusque en fin d'hivernage contribuent à cette situation ;
- la diminution du couvert végétal causé par la forte pression des populations sur les ressources forestières qui a comme effet l'exposition des champs de culture aux différentes menaces et comme conséquences à l'exposition aux vents violents, la dégradation des terres de culture, le ruissèlement et le ravinement ;
- l'assèchement rapide de certaines mares entraînant la persistance du phénomène de transhumance des éleveurs vers d'autres zones.
- la désertification progressive de la zone du Dandé Mayo avec la disparition de certaines espèces arbustives et animales ;
- la pollution atmosphérique due à la présence de routes latéritiques, de la fumée et la pollution de la nappe provoquant souvent des maladies hydriques telles que la diarrhée, les maux de ventre.

Il n'existe pas de stratégies d'adaptation en termes de pratiques de cultures fourragères et d'aménagement des mares pour assurer convenablement l'abreuvement du bétail durant la saison sèche. Il faut noter aussi qu'aucune action d'envergure de reboisement n'est notée dans la commune de Dembanané au cours des dernières années.

Cependant, des initiatives soutenues de plus grande envergure devraient être développées avec l'appui de l'Etat et/ou de partenaires techniques et financiers pour porter des initiatives à l'endroit des forêts pour leur régénération et leur protection. Entre autres initiatives il est proposé :

- La protection des végétaux, le reboisement des espèces disparus et en voie de disparition,
- la mise en défens
- le renforcement de capacités en gestion de l'environnement

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET GRN		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
- Existence d'une forêt classée ; - Disponibilité de	- Coupes abusives des arbres et braconnage ; - L'absence d'un service	- Lutter contre la coupe abusive des arbres ; - Créer des pépinières ;

<p>ressources naturelles (terres, eau, arbres, soleil, vent etc) ; - Proximité du fleuve ; - Existence d'un Comité de protection de la faune et flore de Dembanané.</p>	<p>déconcentré ; - Baisse du niveau de la pluviométrie et des nappes phréatiques ; - Ruissellement des eaux de pluie et absence d'un réseau d'assainissement ; - l'érosion ; - Disparition de certaines espèces de faunes et de flores - Baisse des rendements ; - Inexistence de Plan Local d'Actions Environnementales et de GRNE ; - Faible dynamique organisationnelle autour de la gestion des ressources naturelles - Insuffisance de stratégies et de mesures d'adaptation aux changements climatiques ;</p>	<p>- Plaidoirie pour la présence des agents du service des eaux et forêts ; - Reboiser des sites menacés par les érosions ; - Planter un bois communal d'espèces rares en vue de restaurer la forêt : plantes fourragères, médicinales et alimentaires - Utiliser les variétés à cycle courte - Mise en place d'un système de barrage des eaux de ruissellement - Elaborer et mettre en œuvre un Plan Communal de GRNE ; - Développer les mesures d'adaptation aux changements climatiques (cultures fourragères, aménagement de mares, digues de protection, reboisement)</p>
---	---	--

II. PROFIL ECONOMIQUE

Le diagnostic des différents secteurs, essentiels dans la vie économique d'une collectivité, a été abordé à travers une segmentation de l'analyse en secteurs productifs et d'appui à la production en vue d'une prise en charge réelle de l'ensemble des dimensions conduisant au développement socio-économique de la collectivité territoriale.

2.1. Secteurs productifs

Ces secteurs englobent l'agriculture, l'élevage et la pêche qui ont été passés en revue dans ce chapitre.

2.1.1. Agriculture

L'agriculture demeure l'activité dominante dans la commune de Dembanané. Elle est pratiquée par, environ 80% de la population de la commune et se caractérise par son mode traditionnel et la pratique des mêmes types de cultures depuis plusieurs décennies. Elle est essentiellement une agriculture de subsistance avec une mécanisation peu développée. L'activité agricole est principalement orientée sur la culture irriguée au niveau des grands aménagements hydro agricoles et sur la culture de décrue. L'arboriculture fruitière et l'exploitation des produits forestiers non-ligneux sont très faiblement pratiquées par les populations.

Trois types de cultures sont pratiqués dans la commune de Dembanané :

- L'agriculture pluviale qui est fortement dépendante des aléas climatiques. Cette forme d'agriculture malgré le potentiel humain qu'il mobilise repose essentiellement sur une pluviométrie de plus en plus incertaine. Les principales spéculations portent sur l'arachide, le maïs, le sorgho, le riz, la pastèque, le gombo, l'oseille de guinée

« bissap » et le niébé. Elles constituent la première source d'alimentation des ménages.

- L'agriculture de décrue qui se localise le long et dans le lit des mares, des marigots et le long du fleuve. Les cultures de décrue ne sont pas très nombreuses puisque qu'elles n'apparaissent qu'au niveau des zones à proximité des mares, des marigots et du fleuve. Ce type de culture ne demande pas beaucoup d'investissements et présente moins de risques que la culture sous pluie. L'accès aux meilleures terres (celles de décrue) est ainsi limité et régi par les propriétaires de ces terres. Les principales spéculations de l'agriculture de décrue portent sur le maïs, le sorgho, la patate le niébé et également sur de petites parcelles, le gombo, le bissap, l'arachide et autres légumes. Globalement, les cultures de décrue constituent une importante source de revenus et offrent des garanties pour la sécurité alimentaire.
- L'agriculture irriguée se fait dans les périmètres aménagés grâce à l'appui de partenaires. Le dandé mayo se caractérise par la présence de grands périmètres mis en place par la SAED depuis 1982. De ces périmètres, seules certaines parties sont encore en activité du fait de problèmes importants au niveau de la conception des aménagements et dans leur gestion. Ces périmètres sont avant tout exploités par les hommes qui y cultivent du riz pour l'autoconsommation, ils bénéficient d'un encadrement de la SAED. A côté de ces gros aménagements, de petits périmètres ont été mis en place. Ces périmètres sont en activité de juin à décembre, mais ceux qui disposent d'une alimentation en eau sûre peuvent assurer une production toute l'année. Ils sont avant tout exploités par les femmes organisées en GPF, voire en GIE.

Tableau 26 : les périmètres irrigués de la commune de Dembanané

Aménagements	Superficie aménagée	Superficie exploitable
PIV Dembanané 1	100 ha	100ha
PIV Dembanané 2		
PIV Verma	17ha	17ha

Source : conseil municipal

Pour les PIV, la répartition des périmètres irrigués par la SAED se fait par ménage. Chaque ménage appartenant aux GIE communautaires demnabance1 et 2 bénéficie d'une parcelle de 0.25 à 1 ha. Ces périmètres sont installés depuis 1982 et réhabilités en 2018 par la SOTRACOM par le billet de la SAED dans le cadre du projet PAM financé par fonds saoudien.

Les principales variétés cultivées à Dembanané pour ce type de culture sont le riz, le maïs et l'oignon. Il s'y ajoute également dans une moindre mesure, le sorgho, le niébé, le haricot, le gombo et des spéculations diverses. La gestion des périmètres irrigués est confiée aux producteurs regroupés dans des organisations de diverses natures (GIE, Association, GPF, etc.). Ils sont assujettis à ce regroupement préalable pour avoir accès aux parcelles.

De manière générale, les disponibilités en aménagements hydro agricoles fonctionnels sont insuffisantes par rapport aux besoins des populations. L'accroissement de disponibilités en terres aménagées va, dans une large mesure, favoriser la valorisation des opportunités dans le secteur agricole.

Le maraichage est pratiqué dans de petits périmètres irrigués dont la surface exploitable varie entre 0,5 et 4 ha. Ces derniers se situent le long du fleuve Sénégal qui est utilisé

comme source d'eau. Les plus réguliers sont : pip demba kany, GPF bathily, gie moussa diallo. L'activité est réalisée en saison sèche froide par les jeunes et les femmes. Les spéculations maraîchères sont l'oignon, le gombo, les choux, l'aubergine, la tomate, la patate douce, l'oseille. La spéculation la plus cultivée est l'oignon et en 2016 elle a enregistré 15 hectares d'emblavures. Toutes la production est écoulee dans la commune parfois même vendue bord champs. La commercialisation s'opère dans la commune et les produits issus de cette activité permettent d'approvisionner les marchés en légumes frais qui constituent un débouché d'une importance capitale. Les acquéreurs sont en général les vendeuses d'étables et les commerçants baol baol (la production d'oignon). Le maraîchage améliore ainsi substantiellement l'alimentation des populations et contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire. En même temps il aide les femmes à disposer de numéraire leur permettant ainsi de diversifier leurs sources de revenus. Les données statistiques relatives aux productions maraichères sont inexistantes. Cette activité tend à se développer dans la commune qui dispose de réels atouts à faire valoir. L'augmentation de la taille des aménagements permettrait de développer des cultures maraîchères sur plusieurs hectares de terre. Malgré le potentiel énorme qu'offre cette activité, il souffre d'énormes difficultés que sont : l'inaccessibilité du crédit, le manque d'infrastructures post-récolte (séchoirs, chambre froide...), l'absence de fournisseurs de semences certifiées.

Les orientations et mesures pour rendre la filière compétitive tournent autour de l'amélioration de la qualité de l'aménagement des producteurs privés, l'augmentation des périmètres irrigués polycoles, le renforcement de leurs dotations en équipements de pompages (GMP, tuyauterie...) et des capacités techniques des producteurs et la facilitation de l'accès au crédit agricole.

La production agricole de Dembanané est accompagnée aussi bien par des infrastructures que par des équipements. Le tableau suivant donne les équipements existant dans la commune.

Tableau 27 : les équipements existant dans la commune

Désignation	Localisation : village/ QUARTIER	Date de création / acquisiti on	Montant financem ent (en millions cfa)	Sources financement		OBSERVATION
				Etat	Autres (à désigner)	
Tracteur 90 ch marque valtra	Dembancane	2016	20 000 0 00	12 000 000	8 000 000 (GIE Dembanc ane)	Acquis auprès de la SAED dans le cadre du PRACAS 1
02 Magasins de stockages 300 T	Dembancané	2018	-	-	-	Réalisés par la SAED dans le cadre du projet PAM financé par le fonds saoudien
01 Magasin de stockage 300 T	Dembancané	2019	11 000 000		CLM	Réalisés par la CLM dans le cadre du projet yellitaaré
Magasin de stockage de	Verma	2018	-	-		Réalisés par la SAED dans le

300 T					-	cadre du projet PAM financé par le fonds saoudien
Unité de transformation de produits agricoles	Dembancané	2019	45 000 000		CLM	Réalisés par la CLM dans le cadre du projet yellitaaré

Source : SAED/ enquête de terrain

Les conflits agriculteurs – éleveurs se font de manière récurrente. Ils sont liés entre autres à la divagation du bétail qui constitue la principale source de conflits entre ces deux acteurs qui pourtant partagent le même territoire et concernent surtout les champs de plateaux. La période de pointe se situe en juin (période des semis) et en décembre. La pression sur les sols additionnée au fait que les transhumants venant de Mauritanie passent par cette zone, rend la situation spécialement tendue. Ces conflits résultent donc de l'endommagement des cultures par le bétail qui divague en raison du non-respect des zones de parcours de bétail. Mais aussi, ils résultent de la rareté des points d'eau due à l'ensablement de certaines mares mais aussi et surtout à la diminution des pâturages à cause de l'empiètement des zones de cultures sur les espaces traditionnellement réservés aux éleveurs. Il s'y ajoute que les terres qui sont au bord des points d'abreuvement de bétail sont totalement cultivées pendant cette période de pointe. Une réglementation traditionnelle permet d'éviter les conflits. En effet, après les récoltes, les villages riverains s'entendent pour déterminer à quel moment les troupeaux sont autorisés à rentrer dans les zones cultivées.

Le mouvement d'exode massif des jeunes vers les centres urbains est aussi un des facteurs qui gangrène le développement de l'activité agricole. De plus les populations affirment que les productions céréalières ne font que baisser chaque année depuis plus de dix ans. La saison pluvieuse commence tardivement. Elle s'installe de façon effective dans le mois de juillet et finit brusquement au mois de septembre. Cette situation est anormale car dans le temps, le mois de juin était le début effectif de la saison pluvieuse. En plus du fait que la saison s'installe tardivement, les pluies sont malheureusement mal réparties dans le temps et dans l'espace et finissent précocement. Cette situation ne favorise pas une bonne production céréalière.

En dépit de son importance économique stratégique et de ses nombreuses potentialités l'agriculture reste confrontée à d'énormes difficultés.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'AGRICULTURE		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de terre cultivable ; - Existence de périmètres irrigués et maraichers (PIV, PIP, ...) - Possibilité de pratique de l'agriculture irriguée, de décrue et pluviale ; - Disponibilité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de terres cultivables ; - Aménagements vétustes (problème de nivellement) et insuffisants par rapport à la demande ; - Insuffisance de matériels agricoles adéquats (tracteurs, GMP, etc) ; - Vétusté du matériel et des équipements agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer d'autres périmètres maraichers au bord du fleuve ; - Renforcer l'aménagement de périmètres irrigués et augmenter la taille des parcelles ; - Renouveler le matériel agricole adéquat et améliorer sa gestion ; - Souscrire aux matériels agricoles subventionnés par l'Etat ; - Doter les producteurs des semences de bonne qualité ;

avec la proximité du fleuve et l'existence des mares et marigots ; - Existence de 03 magasins de stockage ; - Pratique de l'arboriculture - Présence d'Organisations de Producteurs dynamiques - Capacité de produire 5 à 6 camions de patate douce dans l'année ; - Existence de partenaires d'appuis tels que la SAED (réalisation d'aménagements agricoles) et l'ANCAR pour l'appui conseil.	existants ; - Problèmes de semence de qualité ; - Divagation du bétail et persistance des conflits agriculteurs / éleveurs ; - Problème de clôture des jardins ; - Insuffisance de capacités techniques de production pour les femmes qui s'adonnent à l'exploitation de jardins maraichers ; - Insuffisance des magasins de stockage et inexistence d'unités de conservation et de transformation des productions agricoles ; - Difficultés d'accès aux crédits - Insécurité des périmètres (vol de câbles électriques) ; - Manque de formation aux techniques culturales modernes.	- Encourager la création de banques céréalières et en sélectionnant des variétés de qualité à cycle court mais aussi leur distribution au moment opportun ; - Elaborer un POAS (délimitation et matérialisation des zones de parcours de bétail, des zones à priorité agricole et des zones à priorité pastorale) ; - Accompagner la mise en place d'unités de conservation et de transformation des productions agricoles ; - Faciliter l'accès aux crédits en mettant en place des lignes de crédits à des taux préférentiels ; - Souscrire à la ligne de crédit de la CNCAS ; - Mettre en place un dispositif de sécurité des périmètres ; - Renforcer des capacités techniques et organisationnelles des producteurs.
--	--	---

2.1.2. Elevage

Le sous-secteur de l'élevage est caractérisé dans la commune par une pratique traditionnelle de l'activité par les ménages à travers l'élevage des bovins, ovins, des caprins, d'asins d'équins et de volaille. Le système d'élevage dominant est de type extensif même si c'est une zone propice à l'intensification des productions animales.

Le tableau ci-après nous montre l'évolution du cheptel de la commune de Dembancané.

Tableau 28 : Evolution de quelques types d'élevage de 2016 à 2018T

Années	2016	2017	2018
BOVINS	502	518	494
OVINS	803	787	792
CAPRINS	209	167	151
EQUINS	53	49	43
ASINS	201	194	209
VOLAILLE	109	201	232
CHIENS	32	23	12
Total	1909	1939	1936

Source : Agent Technique Vétérinaire de Bokiladji

L'examen du tableau des effectifs de l'élevage permet de mesurer l'importance et la diversité du cheptel. Avec plus de 792 têtes, les ovins constituent la part la plus importante du cheptel suivi des bovins 494 têtes. Ce cheptel offre une diversité de produits animaliers à la

commune de Dembanané, notamment : du lait frais ou caillé, du beurre de vache, de la viande et des peaux entre autres.

Une initiative timide de transformation du lait avec l'appui du GRDR (Groupe de recherche et de Réalisations pour le Développement rural) a été tentée par la mise en place d'une unité de transformation laitière au profit des femmes de Dembanané qui sont plus actives dans le domaine de la transformation et de la commercialisation regroupées en GIE pour gérer l'unité. Mais cette initiative rencontre aujourd'hui des difficultés liées entre autres au défaut de compétitivité des produits proposés. Ce qui a tendance à annihiler les efforts des femmes dans cette activité. Le tableau suivant montre l'évolution de la production de lait de la commune de Démbancané.

Tableau 29 : Evolution des Productions de lait

Années	2016	2017	2018
volume	8400L	8400 L	9000L

Source : Agent Technique Vétérinaire de Bokiladji

L'analyse du tableau montre que la production de l'unité laitière a été constante entre 2016 et 2017 avant d'atteindre son pic de production en 2018 avec 9000L. La production laitière est insuffisante pour prendre en charge les besoins actuels des populations locales même en hivernage ou la production est plus importante. Cette situation laisse apparaître que le secteur ne contribue pas significativement à l'amélioration de la situation nutritionnelle dans la commune. En effet, avec l'élevage extensif pratiqué dans cette zone, les races locales (Gobra) sont plus destinées à la production de viande que de lait, leur capacité journalière étant très limitée (1,5 à 2 litres par jour).

En matière d'infrastructures agropastorales, la commune de Dembancane n'est pas bien fournie. Il existait jadis une aire d'abattage qui n'est plus fonctionnelle. Il s'y ajoute l'absence de parc à vaccination. Pour la vaccination, les éleveurs sont obligés d'appeler l'ATV ou d'amener leur troupeau jusqu'à Bokiladji. L'absence de parcours de bétail augmente les risques de conflits entre éleveurs et agriculteurs.

La production de viande dans la commune est mesurée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 30 : Evolution des Productions viande

Années	2016	2017	2018
BOVINS	32 T	45 T	42 T
OVINS	4,2 T	4,03 T	4,5 T
CAPRINS	2,2 T	2,02 T	1,9 T
VOLAILLE	800 kg	500kg	480kg

Source : Agent Technique Vétérinaire de Bokiladji

La production de viande porte essentiellement sur les bovins 25,52 %, les ovins 40,91%, les caprins 07,8% et la volaille 11,98 % sur une offre globale de 1936 têtes.

L'agent de l'élevage veille aussi sur les abattages clandestins, le contrôle de cette production occasionne la saisie automatique mais le manque de personnel encourage ce phénomène.

Tableau 31 : Evolution des Productions de peaux

Années	2016	2017	2018
Production de Peaux	250	282	238

Source : Agent Technique Vétérinaire de Bokiladji

L'analyse du tableau montre que la production de peaux est plus importante en 2017 comparée aux années 2016 et 2018. Cette augmentation significative s'explique par l'augmentation du nombre de têtes abattues en cette année.

L'élevage est également confronté à des difficultés liées à la pression des transhumants qui occupent la plupart des zones de pâturages mais également à la variabilité liée aux changements climatiques comme la forte chaleur, l'irrégularité pluviométrique et les vents violents. Elle contribue au renforcement nutritionnel de la population avec la diversification alimentaire et les apports nutritifs des produits de l'élevage (viande, lait ; huile) pour la croissance surtout de l'enfant. Cependant, les faibles performances à la productivité enregistrée du fait de contraintes majeures citées en haut sont à relever pour pallier la malnutrition voire l'insécurité alimentaire ou nutritionnelle.

Globalement en termes d'opportunités susceptibles de servir de leviers de développement, le secteur de l'élevage bénéficie d'atouts importants (voir tableau synoptique).

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ELEVAGE		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de cheptel important et varié ; - Existence de communautés d'éleveurs de bétail ; - Existence d'organisations des éleveurs ; - Existence d'une unité de transformation du lait (peu fonctionnelle) ; - Disponibilité de l'eau (proximité du fleuve, existence de marigots, de mares) qui faciliter l'abreuvement du bétail ; - Disponibilité de pâturages (espaces herbacés) et de sous produits de l'agriculture ; - Intervention d'agent technique vétérinaire ; - existence d'air d'abatage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'approvisionnement en aliment concentré ; - Inexistence d'abreuvoirs pour le bétail - Déficit de personnel d'encadrement et d'équipement (un poste vétérinaire à Semmé et un seul ATV à Bokiladji) ; - Prolifération de foyers épidémiologiques et cherté des médicaments ; - Insuffisance de la production laitière - Absence de parc de vaccination - Absence d'abattoir fonctionnel ; - Pas de Marché de bétail ; - Cherté de l'alimentation du bétail ; - Difficultés de commercialisation des produits de l'élevage (lait, viande, peaux, etc.) du fait de l'absence de foirail ; - Inexistence de mécanisme de transformation de l'aliment de bétail ; - La divagation du bétail entraînant la destruction des récoltes et des conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs ; - Vols fréquents de bétail ; - Absence de magasins de conservation et de vente d'Aliments de bétail ; - Diminution du tapis herbacé résultant des déficits pluviométriques ; - Faible organisation des acteurs ; - Difficultés d'accès au crédit d'élevage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer du dispositif d'approvisionnement en aliments de bétail ; - Renforcer le personnel d'encadrement et l'équipement ; - Former des relais vétérinaires et faciliter l'accès aux médicaments ; - Construire un parc à vaccination et un abattoir ; - Elaborer un POAS (délimitation et matérialisation les zones de gestion et des chemins de parcours du bétail) ; - Mettre en place d'un cadre de dialogue et de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs ; - Renforcer la sécurité du bétail ; - Construire des magasins pour la vente de bétail ; - Mener des campagnes d'insémination artificielle et accroître la sensibilisation ; - faire la promotion de la culture fourragère ; - Renforcer les capacités des acteurs locaux ; - Faciliter l'accès au crédit. - Doter les éleveurs des vaches laitières

2.1.3. Pêche et Aquaculture

Tout comme dans les autres zones de pêche de la région de Matam, la pêche pratiquée dans la commune est purement continentale. L'existence d'un vaste réseau hydrographique et piscicole dans la commune de Dembanané offre de réelles perspectives pour mener des activités de pêche avec d'énormes opportunités économiques. La présence du fleuve et de ses affluents a pendant longtemps fait le bonheur des pêcheurs qui se sont installés tout le long du fleuve mais également celui des populations qui pouvaient trouver du poisson frais et de bonne qualité sur place. Il ressort globalement que l'activité de pêche a connu un déclin sans précédent depuis la mise en place des barrages selon les pêcheurs.

Tableau 32 : réseau hydrographique et piscicole dans la commune de Dembanané

Désignations	Nombre	Nom	Localisation	Etats de délabrement
Mare	6	Mou sakharé, Thianaf khoré, thianaf Tougouné, Kédadio, Touléye deppe, Touléye goulée	Dembancané et Verma	Avancé
Marigot	1	Amasila	Dembancané	Avancé
Fleuve	1	Fleuve Sénégal	Dembancané	Avancé
Autres à préciser	1	« Ndiorole » rivière pendant l'hivernage.	Dembancané	-

Source : Enquêtes de terrain PDC

On distingue les catégories suivantes des acteurs de la pêche : les pêcheurs, les mareyeurs, les pisciculteurs et les transformateurs des produits de la pêche. Il existe des activités artisanales de transformation des produits halieutiques (séchage de poissons frais) mais elles sont très faibles compte tenu de la baisse de l'activité de pêche.

Sur le plan organisationnel, il existe des associations et GIE de pêcheurs dans la commune mais leur nombre est inconnu. A l'échelle intercommunautaire, les pêcheurs de Dembanané sont membres du Conseil de Pêche de Waoundé qui compte les 24 villages de pêcheurs de l'arrondissement d'Orkadiéré. Ce conseil également est subdivisé en zones dont l'une regroupe les villages (Lobally, Adédéré, Verma, Dembanané, Thianiaff, Yacine Laké, Maël Kadié).

Les Conseils de pêche créés par décret numéro 65-506 du 19 juillet 1965, éprouvent d'énormes difficultés de fonctionnement faute de ressources financières pour remplir leurs missions.

D'autres formes d'organisations sont mises en place par les pêcheurs, il s'agit des ententes communautaires qui réunissent l'ensemble des pêcheurs qui exploitent un cours d'eau. Les ententes communautaires interviennent surtout dans le cadre de la protection de la ressource en interdisant la pêche sur une période donnée au niveau d'une mare, d'un marigot ou sur une partie précise du fleuve (repos biologique).

La plupart des associations ou GIE qui existe est composée essentiellement de personnes âgées car les jeunes ne s'intéressent pas pour le moment à la pêche malgré les opportunités qu'elle présente.

Ces initiatives locales d'organisation constituent des prémisses d'une dynamique organisationnelle des acteurs de la pêche pouvant favoriser le développement du secteur.

Mais globalement le niveau d'organisation des pêcheurs est encore faible et a besoin d'un accompagnement pour asseoir une véritable base organisationnelle des acteurs du secteur.

Les pêcheurs de Dembanané qui sont au nombre de cent (100) sur les 427 du conseil de pêche de Waoundé soit 23,42%, utilisent plusieurs types d'engins notamment des pirogues non motorisées, des filets maillants, des filets dormants (141), des filets trainants (25), des éperviers (15), des palangres (164) et autres types d'engins non connus au niveau du Sénégal et venant du Mali (129). Il existe une soixantaine (60) de pirogues dans la commune de Dembanané.

En terme d'infrastructures de pêche on note un déficit total dans la commune, il n'y a ni sites de débarquement, ni unités de conservation et encore moins une fabrique de glace etc.

L'équipement quant à lui se caractérise par :

- un parc piroguier vétuste, sans confort ni sécurité et non adapté aux moteurs utilisés ;
- les pirogues motorisées sont insuffisantes surtout pour la traversée du fleuve Sénégal ;
- Des engins de pêche (filet, palangre, et les pièges) vétustes, non sélectifs et destructeurs. L'utilisation de ces engins pose un véritable problème de préservation et de renouvellement de la ressource halieutique ;
- une absence quasi-totale d'utilisation des gilets de sauvetage.

Les difficultés en termes d'équipements et d'infrastructures que connaît la pêche locale entrave son développement et réduit considérablement les quantités de produits halieutiques.

Au niveau de la commune de Dembanané, la pêche est pratiquée pour la plupart par les Soubalbé et les Macinanko qui en font leur activité de prédilection. Les prises sont assez importantes. On y relève diverses espèces (17 au moins recensées par le service des pêches et suivies régulièrement), notamment :

- le Tilapia sp (Foura), le Clarias anguilaris (Talakhé), le Latesniloticus (Khabore), le Bagrus bajad (silangué), le Sinodontis sp (Khokha).
- le Chrysichthys sp (Tombo), le Brycinus Leuciscus (Wanndone), l'Alestes dentex (Andiobé), le Schilbemystus (Ngello en Pulaar), le Citharinuscitharus (Fetta).

En ce qui concerne les mises à terre même s'ils n'existent pas de données de façon désagrégée on peut dire qu'au niveau départemental la moyenne de capture est de 3,5 kg par sortie et par pêcheur, on estime qu'un pêcheur effectue en moyenne 164 sorties par an, ce qui donne une production annuelle par pêcheur de 574 kg soit une production de 787,528 tonnes par an à l'échelle du département. Cette production reste faible et ne couvre pas les besoins en produits halieutiques des populations. Elle est complétée par l'arrivée de 50 tonnes de produits halieutiques importés par mois dans le département. La production moyenne annuelle de la Commune de Dembanané est estimée à 143t/an.

L'utilisation d'engins non sélectifs et le non respect du code de la pêche ont fortement favorisé la baisse du stock et si rien n'est fait pour arrêter cette pratique, la baisse va s'accroître et réduire encore davantage l'activité de pêche à l'échelle locale.

Le projet piscicole de Dembanané initié par la Mairie depuis 2009 est jusque là non concrétisé. Il est prévu pour l'année 2019 l'empoissonnement de la mare MOU SANKARE à Dembanané par la Direction de la pêche Continentale (DPC). Cette mare dont la valorisation pourrait satisfaire l'alimentation en produits halieutiques de toute la région de Matam, présente les caractéristiques suivantes (voir tableau) :

Tableau 33 : caractéristiques de la mare Mousankharé

Type	Profondeur	Superficie	Temps de rétention	Paramètres physico-chimiques	Localisation	Villages polarisés	Usages
Mare	1 à 6 m	10 000 000 m ²	9 mois	Ph : 8 T : 30°C O < 4mg/l	Dembanané	Bokiladji, yacine laké , Thianiaff, Verma , Dembanané	Pêche, cultures de décrue, Abreuvement du bétail, Maraichage

Source : Service Régional de Pêche

En plus de cet énorme potentiel que regorge cette mare, la valorisation de la chaîne de marre du « Ndiourole » peut donner jusqu'à 1 milliard de poisson à travers un mini barrage.

Le retrait précoce de la crue, l'ensablement, la prolifération de nénuphars et l'obstruction du chenal d'alimentation sont entre autres les principales contraintes dont ces mares font face.

L'érosion des berges du fleuve pose depuis très longtemps un problème pour les communes riveraines du fleuve Sénégal. Elle est causée surtout par des processus naturels tels que l'action des vagues, le vent, les tempêtes côtières, la dénudation des surfaces, la concentration de l'écoulement des eaux etc. Elle peut également être accentuée par des interventions humaines.

Une réunion a été tenue entre l'OMVS et beaucoup de maires riverains du fleuve sur la situation de l'érosion qui continue de faire des dégâts. Des initiatives ont été prises mais jusque là, la concrétisation n'a pas suivi.

L'analyse globale de la situation actuelle de la pêche montre que la consommation en protéines animales est inquiétante si on se réfère du niveau de production actuelle et aux perspectives limitées de la pêche et de l'élevage par rapport à la croissance démographique de la commune. Cela peut engendrer des conséquences négatives sur la situation nutritionnelle de la population.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE PÊCHE ET AQUACULTURE		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un vaste réseau hydrographique (le fleuve Sénégal, un affluent, des marigots et mares) ; - Forte demande en produits halieutiques - Existence d'une longue tradition de pêche ; - Existence d'une communauté de pêcheurs - Permanence du cours d'eau du fleuve 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'organisation locale ; - Sous équipement et vétusté des équipements ; - Accès difficile aux matériels de pêche ; - Utilisation d'engins non sélectifs - Non respect du code de la pêche ; - Erosion des berges du fleuve - Une chaîne de mare non valorisée dont Mou Sokharé ; - Ensablement des mares ; - Non pratique de la pisciculture ; - Coût élevé des aménagements 	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler le parc piroguier - Accompagner les pêcheurs dans l'acquisition d'engins de pêche ; - Interdire l'usage des filets dormants ; - Appliquer les dispositions du code de la pêche ; - Lutter contre l'érosion des berges du fleuve ; - Valoriser les mares - Désensabler le canal d'alimentation et construire un ouvrage de retenue d'eau sur le chenal ;

<p>qui permet de pratiquer la pêche durant toute l'année ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une zone de repos biologique protégée de janvier à avril ; - Existence d'un parc de soixante (60) pirogues ; - Existence des services de pêche et de l'ANA (Agence Nationale d'Aquaculture). 	<p>pour la pisciculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Braconnage de poissons pendant les périodes de repos biologique ; - Difficultés liées à l'encadrement ; - Absence de textes juridiques harmonisés réglementant la gestion durable des ressources halieutiques au niveau du fleuve Sénégal entre les pays de l'OMVS ; - Manque d'intérêt des jeunes - Difficulté d'accès au crédit - Absence d'unités de conservation et de transformation ; - Absence de projets et programmes d'appui au secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités organisationnelles et managériales des acteurs de la pêche ; - Sécuriser les mares - Promouvoir la pisciculture ; - Sensibiliser les populations sur les bonnes méthodes et pratiques de pêche ; - Sensibiliser les jeunes sur l'importance de la pêche ; - Faciliter l'accès au crédit ; - Mise en place d'unité de conservation et de transformation des produits halieutiques. - réaliser un barrage a samba gaya khole lors des périodes de décrue
---	--	---

2.2. Secteurs d'appui à la production

2.2.1. Commerce

Les activités commerciales sont très timides dans la commune malgré l'existence de deux (02) marchés permanents, l'une à Dembanané et l'autre à Verma, où les populations peuvent s'approvisionner d'un minimum de denrées. Cependant, il existe beaucoup de boutiques et autres unités commerciales éparpillées dans tous les quartiers comme le montre le tableau suivant.

Tableau 34 : les infrastructures et équipements commerciales

Village /quartier	Four à pain	Boucherie	Boulangerie	Boutique	Décortiqueuse	Magasin de stockage
Dembané	7	2	2	60	5	2
Verma	2	1	0	4	0	0

Source : enquêtes de terrain

Les activités commerciales concernent la vente des produits agricoles, pastoraux et forestiers. A cela s'ajoute la commercialisation d'articles importés. Les autres activités de commerce concernent la vente des produits de cueillette, des produits artisanaux locaux, la vente de produits divers. Les femmes sont très actives dans le petit commerce. Elles s'adonnent à la vente de légumes, d'arachide de bouche, de produits cosmétiques, de friandises qu'elles proposent aux enfants, notamment au niveau des écoles ainsi que des produits de transformation tels que le savon et l'huile.

En dehors de la production locale (agro-sylvo-pastorale), la commune est approvisionnée en grande partie par des produits manufacturés en provenance de la Mauritanie. Les demi-grossistes se ravitaillent le plus souvent à Bakel ou Ourossogui par des camions.

Les commerçants sont très dynamiques. Cependant, ils souffrent à la fois, de la concurrence des produits frauduleux provenant de la RIM (République Islamique de Mauritanie) et de la cherté du transport des produits provenant le plus souvent de l'intérieur du pays. Les

commerçants rencontrent également d'autres difficultés qui entravent le fonctionnement normal de leurs activités (voire tableau suivant).

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR COMMERCE		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Position géographique stratégique (Proximité avec la RN2 et la Mauritanie) ; - Existence de deux marchés permanents ; - Présence de plusieurs boutiques ; - Existence d'une organisation des commerçants - Existence de deux magasins de stockage ; - poste de contrôle mixte (douane, police) 	<ul style="list-style-type: none"> - l'enclavement de la commune - l'éloignement des lieux de ravitaillement ; - l'absence de marché hebdomadaire dans la commune, les plus proches sont Thianaf et Bondji ; - Non fonctionnalité de la chambre froide pour la conservation des produits ; - l'absence d'assainissement (latrines, canaux d'évacuation des eaux usées) ; - problème de sécurité, absence de gardien (vol fréquent dans les boutiques) ; - la cherté des prix des denrées - Présence de produits frauduleux (porosité des frontières) - l'occupation de la voie publique par les commerçants ; - Accès difficile au crédit pour renforcer les fonds de roulement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclaver la commune avec la réhabilitation des pistes de production pour faciliter l'acheminement des productions vers les centres commerciaux ; - Rendre fonctionnel la chambre froide pour assurer la conservation des produits ; - Rénover le marché permanent de Dembanané ; - Réhabiliter le réseau d'assainissement du marché ; - Renforcer la sécurité (mettre en place un comité de vigilance) ; - Sensibiliser les commerçants et la population sur les méfaits de la contrebande ; - Surveiller davantage les échanges à la frontière avec la Mauritanie ; - Mettre en place un cadre de concertation des acteurs ; - Faciliter l'accès au crédit dans les structures financières ;

2.2.2. L'artisanat

Le secteur de l'artisanat est composé de trois sections : production, art et service. Le secteur de production occupe la première place avec 52 % des artisans. Ceux de service font 38 % du secteur. Les artisans de l'art ne sont pas nombreux avec 10 % et sont composés des bijoutiers et des teinturières. Parmi les activités artisanales reconnues par l'Etat (120) seulement 23 sont présentes à Dembanané, soit 19,16 %.

L'artisanat est très peu développé et constitue une activité complémentaire pour la plupart des acteurs et est généralement abandonné en hivernage au profit de l'agriculture.

Dans l'artisanat, on retrouve les femmes surtout dans la teinture et la poterie. Elles vendent les produits d'art par exemple les bijoux qui constituent le principal produit vendu sur les principaux marchés suivants : Dembanané, Waoundé et Lobaly. Alors que les jeunes constituent la main d'œuvre et les héritiers du savoir-faire.

Sur le plan organisationnel, il existe au niveau de la région de Matam des structures comme l'Union Régionale des Artisans de Matam et la Chambre des Métiers qui tentent de structurer les acteurs du secteur ou de leur offrir des dispositifs de financement de leurs activités.

L'artisanat local est confronté à un certain nombre de difficultés liées essentiellement à sa faible rentabilité financière découlant de la faible demande locale, mais aussi le manque de formation des acteurs, les difficultés d'accès aux crédits et de l'enclavement de la zone. La non électrification du quartier de Verma constitue un frein au développement de l'artisanat.

Compte tenu de l'importance de ce secteur dans le développement de manière générale, de l'agriculture notamment, il importe d'identifier des pistes d'actions pour un soutien conséquent à la micro entreprise à l'échelle de la commune.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR DE L'ARTISANAT		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - la position géographique stratégique ; - la disponibilité de la matière première, surtout l'argile, les peaux, cuirs et bois ; - le savoir faire des populations locales ; - l'amorce d'une dynamique organisationnelle ; - l'existence d'une forte demande dans les métiers des BTP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé d'approvisionnement en matières premières (éloignement des circuits d'approvisionnement), avec des incidences sur les coûts de production ; - Déficit organisationnel des artisans locaux ; - Faible équipement des artisans ; - Déficit de promotion du secteur ; - manque de partenaires ; - Déficit d'encadrement et de formation des artisans ; - La concurrence des produits manufacturés ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir des magasins d'approvisionnement en matières premières ; - Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des artisans ; - Promouvoir la mise en place de micro-entreprises artisanales - Organiser des minis foires dans la commune - électrifier le quartier de Verma

2.2.3. Transport et désenclavement

L'accès à la commune se fait à l'aide d'une piste latéritique qui la relie à la RN 2 (Bakel-Matam) à partir de Thianiaf distant de 6,5 km. Les localités les plus proches sont : Thianiaf, Bokiladji, Woumpou, Hadoubéré, Gandé, Yacine Laké.

On distingue deux types de transport : le transport routier et le transport fluvial. Ce dernier concerne le déplacement vers la Mauritanie, entre Matam et Kayes. On note également pour des cas très rares, les déplacements des élèves de Verma pour aller étudier au CEM.

En ce qui concerne le transport routier, la commune ne dispose pas pour le moment de gare routière construite, néanmoins le transport est plus ou moins bien organisé avec l'existence d'un parc de véhicules 7, 14 et 18 places, de taxis « clando » ainsi que des motos - taxis. Au niveau local, les destinations sont Verma et Thianiaf. Le transport vers Verma est assuré par des mototaxis pour la plupart et des charrettes alors que celui vers Thianiaf est assuré par des taxis « clando ». Pour le transport interurbain, les destinations sont Ourossogui, Bakel, Dakar.

Un problème majeur de la commune est l'accessibilité des routes très limitée pendant la saison des pluies. La commune de Dembanané est distante de 6.5 km de la Route Nationale n°2 mais la piste qui les relie n'est pas encore bitumée. Ce qui rend très difficile la circulation sur le tronçon Dembanané/Thianiaf (RN2). Cet état de fait constitue un réel frein au développement des autres activités économiques.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR DU TRANSPORT		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Proximité avec la RN2 (6.5 voir 7km) ; - Existence de pistes - Existence de parc à véhicule ; - Une bonne organisation du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'impraticabilité des axes routiers Thianiaf/Dembanané (6.5 km) et Dembanané/Verma (5km) pendant l'hivernage ; - le nombre limité des taxis qui assurent la desserte Dembanané/Thianiaf et la vétusté du parc (rareté des moyens de transport) ; - le caractère inadapté du transport par charrette (manque de confort, risques pour les malades et les femmes enceintes, inadéquat pour le transport de marchandises). 	<ul style="list-style-type: none"> - Bitumer le tronçon Thianiaf/Dembanané - Renouveler le parc automobile et son renforcement (inciter les privés à investir dans le secteur); - Renforcer la sécurité du transport fluvial par la mise à disposition de gilets de sauvetage - Aménager une gare routière moderne dans la commune

2.2.4. Energie, postes et télécommunications

La couverture électrique n'est pas généralisée au niveau de la commune. Les populations du quartier de Verma utilisent comme source d'énergie les panneaux solaires. Pour les énergies domestiques, les populations utilisent le gaz butane, le bois de chauffe et le charbon. Les maures approvisionnent la commune en charbon. Dembanané bénéficie également d'un fort taux d'ensoleillement et reste ouverte aux vents. Ces atouts naturels peuvent faire l'objet d'une exploitation judicieuse.

Aujourd'hui, la question énergétique constitue un enjeu majeur pour le développement de Verma. Le manque d'électricité de cette portion de la commune entrave le développement des secteurs de production. En effet, l'extension de l'électrification de ce village pourrait faciliter l'utilisation d'unités de transformation des produits locaux, leur conservation, la naissance et/ou la redynamisation de nouvelles activités notamment dans le secteur de l'artisanat, des technologies de l'information et de la communication et contribuer à l'allègement des travaux des femmes ainsi qu'à l'augmentation des revenus des populations.

A l'image du reste du pays, les problèmes d'approvisionnement découlant de l'insuffisance de la production se font ressentir de temps en temps, surtout pour ce qui est du gaz butane.

La commune de Dembanané dispose d'une offre de services de télécommunications. Les chaînes de télévisions réceptionnées à Dembanané sont 2stv, tfm, rts1, tv5, les bouquets canal + et being sport. Donc la ville est bien fournie en termes de chaînes de télé. Pour les radios, on peut capter la RTS, la RFI et les radios communautaires Jidda FM (Bakel), Ganankoumé FM (Diawara), Radio Orkadiéré et Jikké FM (Waoundé). Il y a qu'un seul correspondant de presse c'est celui de jidda FM.

Pour les opérateurs de téléphonie mobile, les réseaux disponibles sont orange et expresso. Le taux de couverture est passable. Pour les lignes internet, on note la présence de l'ADSL et du CDMA mais pour ce dernier la vitesse de connexion est très lente de sorte qu'on peut mettre une heure pour lire un courrier électronique. Selon certains spécialistes, cette zone à une faible couverture satellitaire. L'accès à internet est donc très limité dans la commune. Par conséquent, ce cadre n'offre aucune opportunité infrastructurelle (salle informatique, disponibilité réseau, couverture Wifi) à la population à l'ère des technologies, de l'information et de la communication

2.2.5. Le système financier

Les institutions financières présentes dans la commune de Dembanané sont la Poste qui est construite en 1976 par l'association des émigrés Démbanancané-Solidarité-Développement (DSD) et le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS). Elles développent une approche clientèle de proximité suivant certaines conditionnalités avec de nouveaux services financiers comme les opérations sur guichets et le système de transfert rapide d'argent.

Du fait que la commune compte un nombre important d'émigrés les transferts reçus chaque année tournent autour de 02 milliards de Fcfa à Dembanané. Cependant, cette manne financière est surtout destinée aux dépenses de consommation courante et à la réalisation d'infrastructures à caractère social. Du coup elle ne se reflète pas sur l'économie.

Bien que se réjouissant de la présence de la Mutuelle au niveau de la commune, les populations (les femmes notamment) émettent des réserves concernant le dispositif mis en place par l'institution financière. La principale difficulté est l'accès limité des femmes au crédit. Cette situation serait liée aux garanties et aux modalités de remboursement (taux d'intérêt jugé élevé par certains) qu'elles estiment lourdes et contraignantes. Il y a encore du côté des femmes un problème d'acceptation et d'adhésion au dispositif.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SYSTEME FINANCIER		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de poste ; - Existence du CMS ; - Existence de producteurs ; - Une importante population de la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès aux crédits pour les femmes ; - Faiblesse des capacités de gestion financière des organisations de producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la mise en place d'une ligne de crédit pour les financements des AGR des OCB et producteurs ; - Alléger taux d'intérêt ; - Former les femmes en gestion du crédit ; - Sensibiliser les populations au remboursement de crédits. - Sensibiliser les jeunes sur la gestion des crédits - Mettre en place un fond destiné au financement des femmes

III. PROFIL GOUVERNANCE

3.1. Le conseil municipal

La Commune de Dembanané est créée par Décret N° 2008-748 du 10 juillet 2008. Le siège du conseil municipal est implanté dans un petit bâtiment en attendant la réception du nouvel hôtel de ville dont la construction est en cours. Le niveau d'équipement du siège provisoire reste très faible se limitant à 04 bureaux, 01 étagère de 10 casiers, 01 armoire de 02 portes, 01 ordinateur, 01 imprimante et 17 chaises.

3.2. Profil des élus

La commune de Dembanané est administrée par un conseil municipal composé de 40 membres dont 19 femmes. Le conseil municipal est issu des dernières élections locales de Juillet 2014. Ces conseillers sont élus au suffrage universel pour cinq (05) ans. Ce conseil est dirigé par un bureau qui a à sa tête un Maire assisté de deux (2) adjoints.

L'analyse de la composition du conseil municipal montre une bonne représentation des femmes avec 47,50% des conseillers. Cette présence massive des femmes au niveau du conseil municipal fait suite à l'entrée en vigueur de la loi 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité intégrale homme-femme. Tous les quartiers sont représentés dans le conseil municipal avec au moins deux conseillers.

Le profil socioprofessionnel montre que le conseil est composé majoritairement de ménagères (18), d'agropasteurs (05), de 05 enseignants, de 06 ouvriers et de 04 retraités.

S'agissant de la composition par âge, il faut souligner que plus de la moitié des conseillers (21 conseillers) ont une tranche d'âge comprise entre 35 et 60 ans soit 52,5% alors que 16 des conseillers ont plus de 60 ans. Les jeunes ne sont pas bien représentés au niveau du Conseil Municipal, seulement 03 conseillers, soit 07,5%.

Somme toute, l'analyse du profil général des élus montre l'impérieuse nécessité d'un renforcement continu de leurs capacités pour permettre au conseil municipal de s'occuper convenablement de l'animation du développement communal.

3.3. Dispositif de bonne gouvernance

Ce dispositif concerne la revue des différentes dispositions prises par la collectivité territoriale pour assurer une gestion transparente et une implication des citoyens à la prise de décision.

Ce dispositif repose sur trois critères que sont l'accès à l'information, l'efficacité des commissions thématiques et la capacité de coproduction de services publics et organisations locaux.

- L'accès à l'information

Un élément important dans le dispositif de bonne gouvernance est l'accès à l'information. Dans la commune de Dembanané, les canaux d'information sont de divers ordres. Pour les conseillers municipaux, le premier niveau de partage d'informations est constitué par les sessions du conseil. Ensuite, tous les actes pris par le Conseil municipal sont affichés sur les tableaux d'affichage de la mairie.

Cependant, la commune ne dispose pas de programme structuré qu'elle présente régulièrement à travers les radios communautaire comme Jidda FM (Bakel), Ganankoumé FM (Diawara), Radio Orkadiéré ou Jikké FM (Waoundé). Elle gagnerait donc à profiter de ces instruments indispensables de communication pour, à la fois partager les informations relatives à la gestion des affaires publiques et sensibiliser les populations afin de les amener à contribuer au développement de la commune.

- Les commissions thématiques

Le bureau du conseil municipal est composé du Maire et de ses adjoints, des commissions thématiques sont mises en place pour étudier les questions entrant dans leurs attributs. La Commune compte les Commissions ainsi déclinées :

- | | |
|--|--|
| - Commission Education ; | |
| - Commission Santé et Action Sociale ; | - Commission Agriculture et Elevage |
| - Commission Planification ; | |
| - Commission Domaniale ; | Parmi ces neuf (09) commissions |
| - Commission Urbanisme ; | seulement cinq (05) sont fonctionnelles. |
| - Commission Culture ; | Au moment de la mise en place, les |
| - Commission Environnement ; | différentes commissions n'ont pas eu de |
| - Commission Sport et Loisirs ; | lettre de mission pour leur permettre de |

prendre en charge les problématiques liées à leurs domaines Il faut aussi noter que les commissions ne disposent pas de règlement intérieur. Elles se réunissent rarement et les membres des commissions ne maîtrisent pas leurs rôles

et missions. De ce point de vue, il existe de réels besoins de renforcement de capacités des membres des commissions pour leur permettre d'être des outils efficaces de prise de décisions pour les autorités municipales.

- La capacité de coproduction de services publics et organisations locaux

Dans le registre de la gouvernance locale participative, il n'existe pas encore de mécanismes appropriés pour une meilleure implication des organisations communautaires de base dans l'animation du développement communal. Une bonne gouvernance locale suppose l'existence d'un tissu associatif engagé, dans une bonne dynamique de groupe, à l'œuvre de construction de sa cité. A ce propos, la commune de Dembanané enregistre l'existence d'un réseau d'organisations communautaires de base (OCB) organisées selon l'âge, le sexe, l'activité économique, l'infrastructure ou l'équipement collectif, etc. Ces OCB sont composées ente autres des :

- Associations de Jeunes ;
- organisations paysannes et coopératives agricoles ;
- organisations faïtières ;
- Comités de Gestion ;
- organisations des parents d'élève ;
- organisations de femmes ;
- associations des émigrés.

L'analyse de la capacité de coproduction est fondée sur les relations qu'entretiennent ces différentes organisations avec la collectivité territoriale. Dans ce cadre, il a été noté qu'en dehors du comité de santé, les associations de parents d'élèves, les comités de gestion des infrastructures publiques, les OCB n'entretiennent pas de véritables relations de partenariat avec la commune. En fait, le maire compte plus sur ses ressources propres pour effectuer certains travaux comme le nettoyage et le ramassage des ordures alors qu'il aurait pu s'appuyer sur les OCB ou les GIE pour faire ce travail. Mais, une séance de concertation entre l'institution communale et les jeunes se fait chaque année pour mieux impliquer les jeunes dans la gestion des affaires communales. Ce qui signifie que l'équipe municipale doit profiter de l'immense potentiel d'organisations communautaires et des services techniques que regorge la commune.

Cette situation devrait pousser aussi les acteurs locaux, notamment le conseil municipal, à tenter de mettre à profit les dispositions du Code général des Collectivités territoriale en son article 3.

3.4. Gouvernance budgétaire

Concernant la gouvernance budgétaire, la commune tient un système d'archivages de documents budgétaires même si certains ne sont pas informatisés. Le conseil municipal procède au vote régulier des comptes administratifs. Des débats d'orientations budgétaires se font avant le vote du budget, il s'agit de recenser les expressions de besoins des populations en dehors de ce que le maire présente comme budget de l'année. A partir de cela le projet de budget est établi, et est soumis au vote par le conseil qui dégage les priorités, corrige et vote le budget. Toutefois, il n'est pas encore procédé dans la commune à la tenue de rencontres citoyennes de restitutions de l'exécution budgétaire.

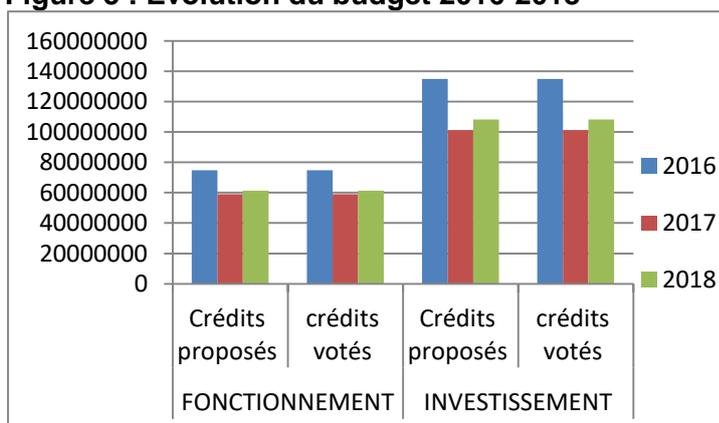
L'évolution du budget de la commune de Dembanané se présente ainsi qu'il suit au cours de ces trois dernières années :

Tableau 35 : Evolution du budget 2016-2018

ANNEES	SECTIONS				Total voté
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	Crédits proposés	crédits votés	Crédits proposés	crédits votés	
2016	74849412	74849412	134920269	134920269	209769681
2017	59074083	59074083	101210222	101210222	160284305
2018	61405925	61405925	108108234	108108234	169514159

Source : Compte de gestion du Conseil municipal

Figure 5 : Evolution du budget 2016-2018



La collectivité territoriale, malgré les innombrables potentialités qu'elle regorge, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche entre autre, fait face à des difficultés majeures d'un point de vue financement du développement. Il faut noter qu'en l'absence de données relatives aux réalisations effectives des prévisions de recettes et de

dépenses, excepté l'année 2016 dont les réalisations étaient à 23,21%, l'appréciation de la sincérité s'est avérée hypothétique. Toutefois cette situation se traduit d'abord et avant tout par un faible taux de recouvrement du budget d'investissement et donc un faible taux d'exécution.

La non disponibilité d'informations clefs comme les comptes rendus d'exécution budgétaires et le problème de gestion des archives rendent difficile voire impossible l'analyse de certains indicateurs. C'est ainsi que dans le contexte actuel marqué par une faible maîtrise de l'information territoriale, il serait envisageable de concevoir et de mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des collectivités territoriales en matière d'archivage et d'élaboration de monographies régulièrement mises à jour.

L'analyse plus approfondie de l'évolution du budget montre qu'on ne voit nullement des ressources allouées aux interventions de nutrition, encore moins une estimation des budgets mobilisables par le conseil municipal pour financer la nutrition dans la commune de Dembanané entre 2016 et 2019, donc une évaluation des coûts d'interventions ne serait pas à fort impact.

3.5. Mesure des performances publiques (MPP) de la commune

L'évaluation des performances de la commune repose sur trois grands domaines :

- la capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations, qui renseigne sur les efforts faits par les autorités locales par rapport aux attentes des populations ;

- la capacité de pilotage institutionnel, technique et financier qui permet de faire le point sur toutes les initiatives dont la prise en compte, par les dirigeants locaux, faciliterait la gestion administrative, technique et fiduciaire ;
- et la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales qui met l'accent sur l'implication des populations à s'intéresser et à s'investir dans toute action pour participer, sous toutes ces formes au développement de leur collectivité territoriales.

L'exercice de mesure des performances affecte à la commune une note de 50%, ce qui lui confère une performance moyenne en matière de bonne gouvernance locale.

Sur **la capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations**, les efforts sont faibles. Des projets structurants ayant une forte valeur ajoutée sur l'emploi et la création de richesses sont à développer en vue d'une contribution significative de la commune de Dembanané à l'atteinte globale des objectifs visés dans le cadre du PSE.

Sur **sa capacité de pilotage institutionnel, technique et financier**, la commune a des difficultés liées notamment à une régularité des différentes réunions, la bonne tenue des registres, des archives et des actes d'état civil ainsi que la bonne marche du système de gestion financière.

En plus de ces difficultés, des défis seront à relever entre autres la fonctionnalité de toutes les commissions, la mise à disposition et l'utilisation des outils modernes de gestion (PTA, manuel de procédures, système de suivi-évaluation, rapport annuel etc.) ainsi que l'amélioration des mécanismes de mobilisation de ressources financières.

S'agissant de la **participation citoyenne dans la gestion des affaires locales**, des efforts ont été notés. Ils se traduisent par l'engagement des citoyens à participer aux affaires communales surtout les émigrés et des initiatives de développement ayant un fort ancrage citoyen et communautaire, mais également l'effet d'impulsion, par l'exécutif local, d'un cadre institutionnel approprié de participation et d'accès à l'information. L'utilisation du fort potentiel de radios communautaires existantes aidera à jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation et la participation des populations à la gestion des affaires locales, la reddition des comptes et l'information continue des citoyens.

3.6. Gestion foncière

Le mode de gestion des terres est tributaire d'une forte implication du pouvoir coutumier. Les terres se transmettent de génération à génération. Les demandeurs de terres peuvent en bénéficier sous forme de prêt. L'exploitation se fait moyennant une rétribution aux propriétaires. De manière générale, les acteurs préfèrent régler les litiges fonciers en se basant sur la tradition. Les demandes d'affectation de terre adressées au Conseil Municipal proviennent généralement des populations autochtones. Elles sont faites, plus souvent à usage d'habitation.

Les aménagements réalisés par la SAED constituent des opportunités d'accès à la terre pour les couches de la population qui n'en disposent pas, notamment les femmes et les jeunes.

Avec l'absence d'outil approprié tel que le système d'information foncière, l'assiette foncière n'est pas bien maîtrisée. Pour faire face aux difficultés relatives à la gestion du foncier qui devient une question cruciale vu l'étroitesse de l'espace communal, la commune a trois défis majeurs à relever :

- Se doter d'une expertise locale suffisante sur la gestion foncière ;

- Faire l'inventaire de l'assiette foncière disponible et dresser un plan d'occupation de l'espace ;
- Se doter d'un outil approprié de gestion pour assurer le suivi de l'occupation de l'espace.

3.7. Les partenaires du conseil

Parmi les partenaires qui interviennent dans la commune il y a entre autres la SAED, la CLM, ACF, NEEMA/USAID et le PEPAM. Le Conseil Municipal se fonde en matière de partenariat sur les considérations suivantes :

- ▶ le CM est le maître d'ouvrage du développement local ;
- ▶ les citoyens et les organisations de la société civile, notamment les associations des émigrés sont des parties prenantes du développement local ;
- ▶ les partenaires techniques et financiers accompagnent les interventions de développement local en qualité d'appui externe ;

Même si la commune n'a pas beaucoup de partenaires, il peut compter sur de sérieuses opportunités de relations extérieures par l'intermédiaire de ses ressortissants émigrés et de la coopération décentralisée.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA GOUVERNANCE LOCALE		
Atouts/Potentialités	Difficultés/Contraintes	Hypothèses de solutions
- Existence d'un dispositif de gouvernance qui s'appuie sur le pouvoir traditionnel exercé par les chefs de village ; - Respect de la parité ; - Réunions régulières du conseil ; - Participation active des conseillers ; - Participations des associations des émigrés dans la promotion du développement local par la construction d'infrastructures et d'équipements ; - Bonne représentativité des femmes dans les instances de prise de décision ; - Assistance technique de structures (ARD, STD, etc.) ; - Elaboration en cours	- Faible capacité des Conseillers ; - Déficit de fonctionnement de certaines commissions ; - Etroitesse et sous équipement du local de la municipalité ; - Insuffisance de niveau de la part de beaucoup de conseillers et non maîtrise des textes de la décentralisation ; - Faible fonctionnalité du Comité de Fiscalité Locale ; - Difficultés de recouvrement des recettes budgétaires propres ; - Inexistence d'un Système de Suivi et d'Evaluation du Développement Communal ; - Insuffisance de partenariat pour l'appuyer et impulser le développement de la commune ; - Faible représentation des jeunes au niveau du conseil municipal ; - Non prise en charge de la dimension nutrition dans les interventions.	- Renforcer les capacités des élus et des commissions thématiques ; - Equiper la salle de matériels numériques suffisants ; - Achever les travaux du nouveau local de l'hôtel de ville ; - Appuyer le développement institutionnel des commissions techniques (cahier de charges, plans de travail) ; - Organiser des campagnes de sensibilisation et de communication sur la citoyenneté fiscale locale ; - Mettre en place un Système de Suivi évaluation du développement Communal (Plan Annuel, Matrice de Suivi, Rapports et Modalités de comptes rendus aux populations) ; - Nouer un partenariat pour le financement du développement communal (Partenariat- public- privé : PPP, Coopération Décentralisée...) ; - Encourager les jeunes pour leur implication dans la gestion des affaires de la cité ; - Vulgariser le PDC après son élaboration pour attirer les PTF au niveau de la commune ; - Prendre en compte la dimension nutrition dans la part du budget allouée au secteur de la santé.

du PDC, document de référence de la commune.		
--	--	--

TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE

I. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

L'analyse du diagnostic global de la commune révèle qu'aussi bien sur le profil social, économique que gouvernance, la commune est confrontée à des défis majeurs qu'elle doit surmonter pour espérer asseoir un développement endogène durable.

Au regard de son fort potentiel et de ses atouts liés notamment à sa position géographique, la commune de Dembanané dispose de réelles opportunités pour contribuer significativement à l'atteinte des objectifs fixés dans le PSE.

Les différents atouts économiques bien utilisés permettront à la commune d'apporter une réponse adéquate à la question de la création d'emplois et de richesses pour toutes les catégories de la population et amorcer ainsi un virage dans l'amélioration du cadre et de la qualité de la vie dans l'espace communal. Tous ces atouts constituent des leviers forts importants sur lesquels la commune de Dembanané peut s'appuyer pour impulser un véritable développement dans les cinq prochaines années.

1.1. Vision de développement de la commune

La vision de développement de la commune de Dembanané découle des analyses faites dans le diagnostic et s'appuie sur les orientations du département.

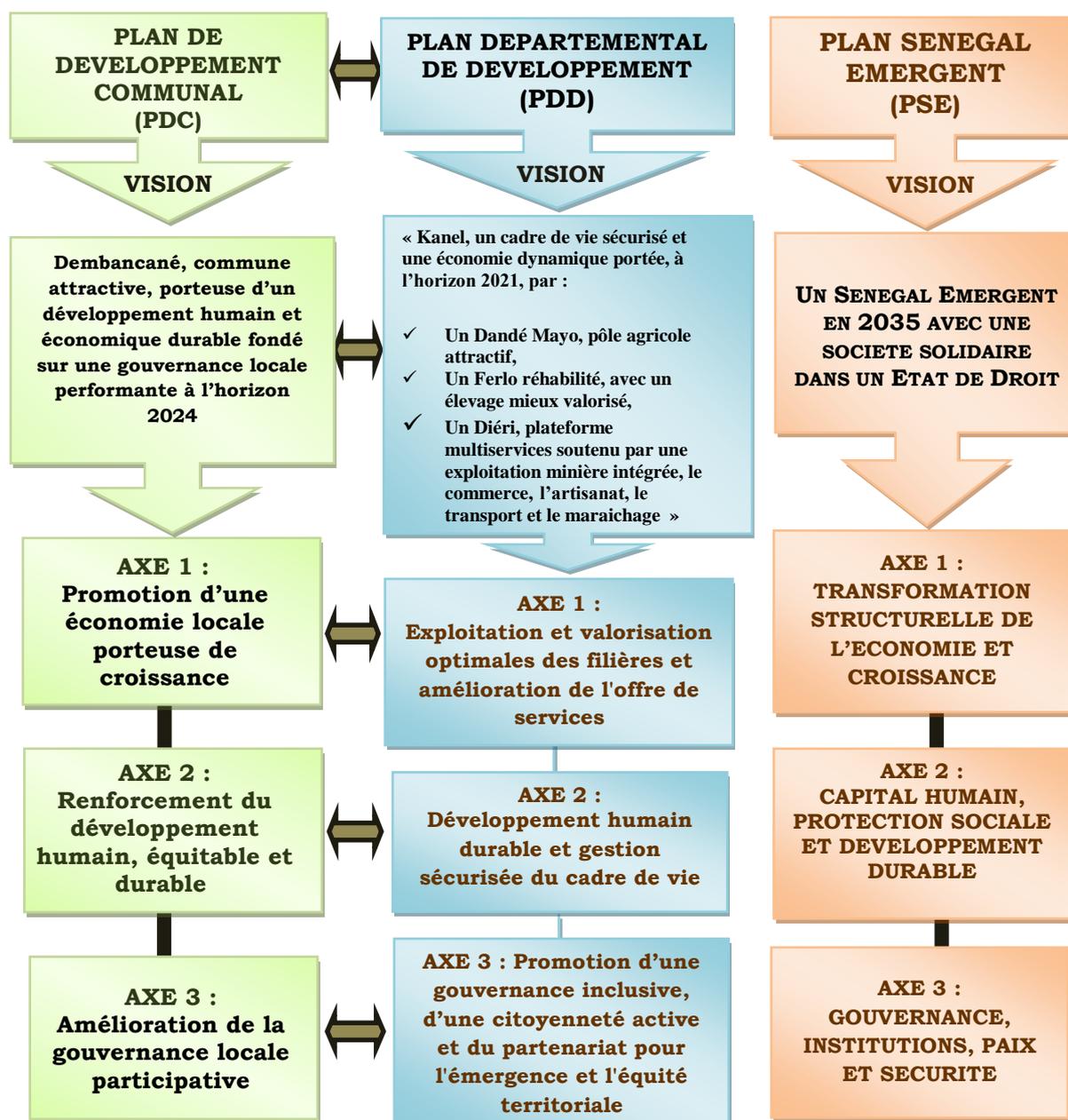
« Dembanané, commune attractive, porteuse d'un développement humain et économique durable fondé sur une gouvernance locale performante à l'horizon 2024 »

1.2. Axes stratégiques articulés au PDD et PSE

La réalisation de la vision de développement à long terme de la commune passe également par trois (3) axes stratégiques majeurs de développements. Ces axes qui guident les initiatives à prendre pour traduire la vision en actions et résultats tangibles pour le bénéfice des populations sont les suivantes :

- Axe 1 : Promotion d'une économie locale porteuse de croissance ;
- Axe 2 : Renforcement du développement humain, équitable et durable ;
- Axe 3 : Amélioration de la gouvernance locale participative.

En rapprochant les axes stratégiques de développement ci-dessus des différents repères départementaux et nationaux, on aboutit au schéma présenté ci-après :



Ces axes qui sont les objectifs de la commune sur le moyen terme elles doivent faire l'objet de précisions. Effectivement, pour chaque axe des objectifs spécifiques accompagnés de projets seront définis. Les objectifs spécifiques constituent la vision à court terme de la commune.

Une stratégie de développement durable doit être pleinement intégrée dans le processus budgétaire de sorte que chaque programme d'action soit doté des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés et ne reste pas une liste de vœux pieux. Il faut donc que les objectifs soient ambitieux mais réalistes par rapport à ces contraintes.

Les projets devront être accompagnés d'un système de suivi-évaluation permanent reposant sur des indicateurs clairs pour suivre et orienter le progrès. Ces indicateurs devront donc être définis et être intégrés aux stratégies de façon à permettre de guider le processus de

décision mais aussi pour mesurer le progrès et tirer les enseignements, de les faire partager et d'alerter les responsables lorsqu'un changement d'orientation s'impose.

II. PROGRAMME PAR AXE STRATEGIQUES

2.1. Axe1 : Promotion d'une économie locale porteuse de croissance

PROGRAMMES	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	OBJECTIFS SPECIFIQUES	
Programme d'accroissement de la productivité des secteurs porteurs de croissance	Dynamiser la production agricole	Renforcer la qualité des aménagements	
		Améliorer la disponibilité et l'accès aux intrants de qualité	
		Renforcer les infrastructures et équipements de soutien à la production agricole	
		Améliorer l'accès aux crédits agricoles	
		Renforcer les capacités techniques et productives des acteurs	
	Garantir la productivité de la filière élevage et renforcer les activités halieutiques	Renforcer l'accès à l'alimentation du bétail	
		Renforcer les infrastructures et équipements pastorales	
		Améliorer la santé animale	
		Renforcer les capacités des acteurs	
		Lutter contre le vol fréquent de bétail	
		Aménager des zones de pâturages et couloirs de passage du bétail,	
		Appuyer la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs	
		Faciliter l'accès au crédit	
		Renforcer les équipements de pêche	
		Garantir une gestion durable des ressources halieutiques	
	Développer la pisciculture		
	Programme de développement des secteurs d'appui à la production	Promouvoir l'artisanat et améliorer le circuit de commercialisation	Aider à la structuration des acteurs de l'artisanat
			Renforcer les capacités techniques, matérielles et managériale des artisans
			Mettre en place des infrastructures d'échange
Renforcer les activités commerciales			
Renforcer la sécurité des marchés			
Surveiller davantage les échanges frontaliers			
Améliorer la mobilité urbaine		faciliter l'accès aux moyens de transport	
		Renforcer le réseau routier	
		Renforcer la sécurité du transport fluvial	
Renforcer et diversifier l'offre de services		Améliorer l'offre des services financiers	
		Encourager la création de PME, PMI, Prestataire de services	
		Faciliter l'accès aux crédits	
		Renforcer le réseau téléphonique dans tous les quartiers de la commune	
		Assurer la couverture totale en énergie	

2.2. Axe 2 : Renforcement du développement humain, équitable et durable

PROGRAMMES	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Programme d'amélioration de l'accès et de la qualité des infrastructures et services sociaux de base	Favoriser un meilleur environnement scolaire pour une éducation de qualité	Améliorer l'accès, la qualité et l'équité
		Améliorer l'environnement des établissements scolaires et des daaras
		Renforcer la gestion des établissements
		Renforcer les activités de préservation de l'environnement
		Faciliter l'accès à l'alphabétisation des femmes
		Renforcer les équipements de santé
	Améliorer de manière significative l'offre des services sanitaires et nutritionnels	Renforcer le plateau technique et le personnel médical des structures sanitaires
		Améliorer la santé de la Mère et de l'Enfant
		Réduire la prévalence du paludisme, des maladies épidémiologiques et endémiques
		Renforcer la gouvernance des structures de santé
		Renforcer la prise en charge de la nutrition dans la commune
Programme de renforcement de la protection sociale	Renforcer la protection sociale des groupes vulnérable (jeunes, femmes, handicapés)	Financer des AGR pour les personnes vulnérables
		Améliorer la prise en charge institutionnelle des cas sociaux
		Améliorer la prise en charge sanitaire des groupes vulnérables
		Promouvoir l'équité et l'égalité de genre
Programme de promotion d'un cadre de vie et d'un habitat sains et adaptés	Garantir aux populations un environnement sain et équilibré	Améliorer le taux d'accès à une eau de qualité et à l'assainissement
		Améliorer la salubrité des lieux publics
	Améliorer le cadre d'épanouissement de la jeunesse et développer des activités sportives	Renforcer l'offre en infrastructures et la pratique d'activités sportives
		Renforcer les capacités des jeunes
		Faire la promotion économique des jeunes
		Appuyer financièrement des activités sportives

2.3. Axe 3 : Amélioration de la gouvernance locale participative

PROGRAMMES	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Programme de renforcement de la gouvernance Institutionnelle, de la gouvernance territoriale de la nutrition et la	Rendre l'administration communale plus performante	Améliorer la qualité de l'offre de service au sein de l'institution municipale avec des ressources humaines de qualité
		Renforcer les capacités des acteurs territoriaux
	renforcer la gouvernance	Renforcer le leadership communal axé sur la sécurité alimentaire et la nutrition

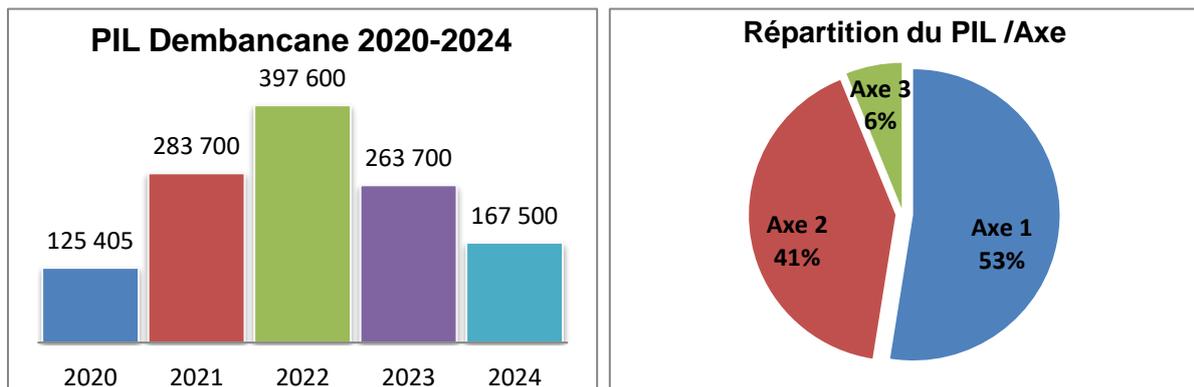
participation citoyenne	territoriale de la nutrition		
	Renforcer la participation citoyenne	Inciter les populations à la participation au processus de développement territorial Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de la commune	
	Améliorer l'implication des populations dans la gestion des affaires locales	Redynamiser les cadres de concertation	
Programme d'accroissement de la mobilisation des recettes, de développement de la coopération décentralisée et du partenariat	Développer la coopération décentralisée avec des collectivités territoriales nationale et internationale	Acquérir de nouveaux partenaires pour booster sa capacité de mobilisation des ressources et redynamiser la coopération décentralisée Promouvoir le Partenariat Public Privé	
	Accroître le niveau de mobilisation des ressources au sein de la commune	Développer une meilleure stratégie de mobilisation des ressources Favoriser le recouvrement fiscal	
	Promouvoir une meilleure gouvernance de la migration	Appuyer l'organisation des migrants	Renforcer la participation des migrants aux efforts de développement territorial
			Lutter contre l'émigration irrégulière
Programme de préservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles	Prôner un développement durable	Promouvoir la sauvegarde de l'environnement	
		Promouvoir des activités de gestion durable des terres	
		Gérer efficacement les ressources naturelles	
		Renforcer la sécurisation foncière	

QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

I. MISE EN ŒUVRE DU PLAN

1.1. ANALYSE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL

Le présent PIL, recouvrant un horizon temporel de cinq années (2020-2024) est à présent estimé à un montant total d'un milliard deux cent trente sept millions neuf cent cinq mille (1 237 905 000) FCFA si l'on prend en compte les grands projets, soit un besoin d'investissement en moyenne de 247 581 000 FCFA par an.



L'importance accordée à l'Axe 1 (avec 53% du financement), qui est construit autour du développement des secteurs porteurs de croissance, démontre que la Commune met la création de richesse chez ses administrés au cœur de ses préoccupations premières et en fait un enjeu essentiel de son plan quinquennal. Pour autant, la résorption du gap en infrastructures et équipements sociaux de base vient en seconde position des grands enjeux du PIL avec une prévision d'investissement qui pèse 41% du budget total. L'axe 3 mobilise 76 155 000F soit 6% du financement et prend en charge la gouvernance locale.

1.2. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

La stratégie de financement du Plan de développement communal repose sur la mobilisation des ressources de la collectivité territoriale, de l'Etat, des partenaires techniques et financiers et du secteur privé local. L'identification des niches de recettes, l'optimisation du système actuel de collecte ainsi que la réalisation d'infrastructures marchandes constituent des défis actuels à relever par la commune pour améliorer son niveau de mobilisation de ressources propres nécessaires au financement du développement local.

Pour ce faire, il est important d'aller vers l'élaboration d'une stratégie concertée de mobilisation de ressources additionnelles. L'Etat également constitue un acteur important sur lequel la commune peut compter pour mobiliser des ressources et financer son développement local. Ainsi, l'élaboration de projets structurants ainsi que le développement d'un leadership politique fort pourraient amener l'Etat, à travers un contrat plan, à investir de manière substantielle dans la commune de Dembancané.

Les partenaires techniques et financiers à travers les projets et programmes peuvent accompagner le financement de projets pertinents retenus dans ce plan de même que le

secteur privé local qu'il faut davantage mobiliser ainsi que les émigrés. Tout cela nécessite un bon portage du plan à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une bonne stratégie de mobilisation des ressources.

Cette stratégie doit être accompagnée d'outils de communication et de marketing tels que la réalisation d'un site web pour la commune, l'organisation d'un forum des partenaires, la promotion de la coopération décentralisée ainsi que le recours au financement innovant (emprunts, partenariat public privé)

II. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Le dispositif de suivi-évaluation est l'instrument qui assure et veille à une bonne exécution du plan d'actions. Il porte sur le déroulement des différentes activités et projets du PDC.

Le suivi consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre. Un comité de suivi sera donc mis en place et présidé par le Maire. Pour être efficace, une task force technique autour du secrétariat général de la Mairie avec l'appui technique de l'ARD et des autres services techniques se chargeront d'accompagner la commune dans l'élaboration d'outils souples de suivi. Les rencontres trimestrielles, semestrielles et annuelles du comité de suivi serviront de cadre de suivi et d'échanges sur la mise en œuvre des actions prévues dans le PDC. Les rapports de suivi serviront de base à l'évaluation du plan selon une périodicité à mi-parcours et annuelle.

L'évaluation se fera à mi-parcours, annuellement et/ou à la fin du processus. Il s'agira de mesurer dans le cadre de la GAR les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés. Elle portera nécessairement sur les taux d'exécution physique et financière des projets, la capacité de mobilisation des ressources de la commune, la pertinence des stratégies ainsi que l'impact des interventions sur la vie des citoyens.

TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE (2020-2024)

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS	DOMAINES / SECTEURS	LOCALISATIO N (Commune/ Quartiers)	Coût total (en milliers FCFA)	Horizon Temporel					SOURCE DE FINANCEMENT
					Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
AXE 1 : PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE PORTEUSE DE CROISSANCE										
PROGRAMME 1 : Programme d'accroissement de la productivité des secteurs porteurs de croissance										
Renforcer la qualité des aménagements	Augmenter la taille des parcelles des 100 ha des PIV de Dembanané	Agriculture	Dembané	100 000			40 000	40 000	20 000	COMMUNE, SAED, Associations d'émigrés
	Aménager des périmètres maraichers au bord du fleuve, 20Ha Dembanané et 10ha pour Verma	Agriculture	Dembané /Verma	90 000		30 000	30 000	30 000		COMMUNE, SAED, PTF
Améliorer la disponibilité et l'accès aux intrants de qualité	Mettre à la disposition des populations des semences, intrants, et pesticides à temps	Agriculture	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, PADAER, P2RS
	Distribuer des semences de qualité en quantité suffisante et accessible au pouvoir d'achat des paysans	Agriculture	Commune	PM						Commune
	Mettre en place un programme de multiplication de variétés de semence à cycle court	Agriculture	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune
Renforcer les infrastructures et équipements de soutien à la production agricole	Acquérir de (02) tracteurs	Agriculture	Dembané /Verma	38 000		19 000	19 000			Commune, Etat, PTF, Projets programmes
	Mettre en place une unité de conservation des produits agricoles	Agriculture	Commune	40 000		20 000	20 000			
	Mettre en place de grilles de sécurité pour la clôture des périmètres	Agriculture	Dembané /Verma	12 000	8 000	4 000				
Améliorer l'accès aux crédits agricoles	Mettre en place une ligne de crédit pour les agriculteurs	Agriculture	Commune	PM						
	Mettre en place un fonds d'assistance à la communauté en cas de calamités naturelles	Agriculture	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune
	Diligenter et faciliter la souscription à la ligne de crédit de la CNCAS	Agriculture	Commune	PM						CM
Renforcer les capacités techniques et productives des acteurs	Organiser des séances de renforcement sur l'encadrement technique des producteurs	Agriculture	Commune	3 000	1 000		1 000		1 000	Commune, PTF
	Organiser des formations thématiques sur les techniques	Agriculture	Commune	2 000		1 000		1 000		Commune, PTF

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

	culturelles améliorées au profit des producteurs										
	Former les femmes sur les techniques modernes de transformation des produits locaux	Agriculture	Commune	1 500	1 500					Commune, Etat, PTF	
	Sensibiliser les producteurs sur la prise en compte de l'information climatique	Agriculture	Commune	3 000	1 000		1 000		1 000	Commune	
Renforcer l'accès à l'alimentation du bétail	Construire un magasin de stockage et de vente d'aliment de bétail (5X5m2)	Elevage	Dembancané	10 000			10 000			Commune, Etat, PTF	
	Sensibiliser la population sur la pratique de la culture fourragère et appuyer les acteurs sur la création de réserves	Elevage	Commune	4 000			1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat, PTF
Renforcer les infrastructures et équipements pastorales	Construire deux abreuvoirs	Elevage	Dembancané /Verma	2 000			2000				Commune, Etat Partenaire, Coopération Décentralisée
	Mettre en place des fermes avicoles pour les femmes	Elevage		6 000				3 000		3 000	
	Renforcer l'unité laitière de Dembancané	Elevage	Dembancané	4 000	4 000						
	Mettre en place une unité de transformation des peaux en cuir	Elevage	Commune	4 500				4 500			Commune, PTF
Améliorer la santé animale	Susciter la mise en place de services vétérinaires rapprochés des éleveurs	Elevage	Commune	PM							Commune, Etat
	Identifier et former des auxiliaires vétérinaires	Elevage	Commune	500	500						Commune, Etat
	Construire et équiper un parc à vaccination	Elevage	Commune	6 500			6 500				Commune, PTF
	Installer un comité de gestion du parc à vaccination	Elevage	Commune	PM							Commune
	Mettre en place un programme de vaccination du cheptel	Elevage	Commune	4 000				2 000		2 000	Commune / Direction Élevage
	Mettre en place un dépôt vétérinaire pour des médicaments de qualité en grande quantité et accessibles à tous.	Elevage	Commune	2 000				2 000			Commune, Etat, Partenaires
	Mener des campagnes d'insémination artificielle	Elevage	Commune	2 000			1 000		1 000		Commune, Partenaires
Renforcer les capacités des acteurs	Identifier et répertorier l'ensemble des éleveurs dans la commune.	Elevage	Commune	1 000	1 000						Commune / Direction Élevage
	Renforcer l'encadrement et la formation des éleveurs	Elevage	Commune	PM							Commune, STD
	Promouvoir le système d'élevage intensif et la stabulation	Elevage	Commune	6 000	2 000			2 000		2 000	Commune, Etat, Partenaires

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

Lutter contre le vol de bétail	Planter des puces électroniques au cheptel	Elevage	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, Etat, Partenaires
Aménager des zones de pâturages et couloirs de passage du bétail,	Délimiter et borner les parcours à bétail	Elevage	Dembancané /Verma	8 000				8 000		Commune, Etat, PRAPS, Partenaires
Appuyer la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs	Elaborer un POAS	Agriculture/ Elevage	Commune	3 500		3 500				Commune, PTF, SAED
	Créer et faire fonctionner un cadre de concertation Mairie, Eleveurs, agriculteurs et autres acteurs	Agriculture/ Elevage	Commune	PM						Commune
Faciliter l'accès aux crédits adaptés à l'élevage	Plaidoyer pour la mise en place d'un système de financement des activités pastorales (politique de crédit en termes de montants, de taux d'intérêt)	Elevage	Commune	PM						Commune
Renforcer les équipements de pêche	Renouveler le parc piroguier et d'équipement des pirogues	Pêche	Commune	30 000		10 000		10 000	10 000	Commune, Etat, Partenaires
	Distribuer des filets recommandés aux groupements	Pêche	Commune	5 000		2 500	2 500			
	Acquérir des équipements de conservation (04 congélateurs au profit des groupements de femmes)	Pêche	Dembancané /Verma	1 200	600	600				
	Aménager (02) débarcadères fonctionnels	Pêche	Dembancané /Verma	10 000	5 000		5 000			Commune, Etat, PTF, Coopération Décentralisée
	Mettre en place une unité de conservation et de transformation des produits halieutiques	Pêche	Commune	30 000				15 000	15 000	Commune, Etat, Partenaires
	Réaliser la barrage a samba gaya kholé lors des périodes de crue	Pêche	Commune	PM						
Garantir une gestion durable des ressources halieutiques	instaurer un calendrier de pêche participatif au niveau des mares	Pêche	Commune	PM						Communes concernées, partenaires
	Appuyer l'application des conventions locales dans le domaine de la pêche	Pêche	Commune	PM						
	Sensibiliser les pêcheurs sur les méfaits de la surpêche de la mauvaise pêche	Pêche	Commune	1 500	500		500		500	
Développer la pisciculture	Réhabiliter les 6 mares existantes	Pêche-Aquaculture	Commune	30 000	15 000		15 000			Commune, Ministère, partenaires
	Empoissonner les mares	Pêche-Aquaculture	Commune	PM						Commune
	Mettre en place un comité de surveillance des marres	Pêche	Commune	3 000	600	600	600	600	600	CT, Commune limitrophes, Partenaires

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

TOTAL PROGRAMME 1				524 200	52 700	123 700	161 100	118 600	68 100	
PROGRAMME 2 : Programme de développement des secteurs d'appui à la production										
Aider à la structuration des acteurs de l'artisanat	Faciliter et encourager l'adhésion des artisans à la chambre des métiers	Artisanat	Commune	PM						Commune, Services Techniques
	Créer une fédération des artisans de la commune	Artisanat	Commune	300		300				Commune
Renforcer les capacités techniques, matérielles et managériales des artisans	Former les femmes et les jeunes aux techniques de transformation des produits agricoles et laitiers	Artisanat	Commune	1 000	500	500				Commune/ Etat, PTF, Coopération Décentralisée
	Mettre en place un fonds de promotion de l'artisanat	Artisanat	Commune	PM						Commune, privé et partenaire
	Accompagner les artisans dans l'étude des marchés et la recherche de partenaires	Artisanat	Commune	1 500	500		500		500	Commune, privé et partenaire
	Organiser un mini foire chaque année dans la commune	Artisanat	Commune	4 000	800	800	800	800	800	Commune, Partenaires
	Encadrer les artisans sur l'accès aux marchés publics	Artisanat	Commune	PM						Commune, Etat, Partenaires
Mettre en place des infrastructures d'échange	Créer un magasin d'approvisionnement en matières premières	Artisanat	Commune	10 000			6 000	4 000		Commune, Etat, PTF, Coopération Décentralisée
Renforcer les activités commerciales	Réhabiliter les pistes de production	Commerce et Désenclavement	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, Coopération Décentralisée
	Rendre fonctionnel la chambre froide pour assurer la conservation des produits ;	Commerce	Commune	5 000		5 000				Commune, Etat, Partenaires
	Renforcer la commission de gestion du marché	Commerce	Commune	PM						Commune
Renforcer la sécurité des marchés	Mettre en place un comité de vigilance	Commerce	Commune	3 000	600	600	600	600	600	Commune
Surveiller davantage les échanges frontaliers	Plaidoyer pour la mise en place d'une brigade mixte d'intervention	Commerce	Commune	PM						Commune
Faciliter l'accès aux moyens de transport	Construire une gare routière moderne	Transport	Dembancané	70 000			30 000	20 000	20 000	Commune/ Etat (PUDC), PTF Coopération Décentralisée
	Renouveler le parc automobile (inciter les privés à investir dans le secteur)	Transport	Commune	PM						Commune, PTF, Privée

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

Renforcer le réseau routier	Plaidoyer pour le bitumage du tronçon Thianiaf/ Dembanané	Désenclavement	Commune	PM						Commune/ Etat (PUDC), AGEROUTE, PUMA, SAED PTF
	Réhabiliter la piste de Production Démbancané/Verma	Désenclavement		PM						
Renforcer la sécurité du transport fluvial	Mettre à disposition de gilets de sauvetage	Transport	Commune	3 000	1 000	500	500	500	500	Commune, Etat, Partenaires
Améliorer l'offre des services financiers	Mettre en œuvre un programme de structuration des OCB (GIE, GPF, OP, Association de développement)	Service Financier	Commune	1 000	500	500				Commune
Faciliter l'accès aux crédits	Mettre en œuvre un programme d'octroi de crédits adaptés aux besoins et capacités des femmes	Micro finance	Commune	PM						Commune, PTF, Opérateurs privés
Encourager la création de PME, PMI, Prestataire de services	Mettre en place un fonds communal de soutien à l'économie locale	Service Financier	Commune	20 000		20 000				
Renforcer le réseau téléphonique dans toutes les artères de la commune	Installer le réseau téléphonique dans tous les quartiers de la commune	Télécommunication	Commune	PM						Commune, Opérateurs
	Plaidoyer pour l'extension de la couverture géographique des réseaux de téléphonie mobile (orange, Espresso, tigo)	Télécommunication	Commune	PM						Commune, Opérateur, Partenaires
Assurer la couverture totale en énergie	Rendre effective l'électrification de verma	Energie	Verma	PM						Etat (PUDC), Commune, Sénégal, Partenaires
	Etendre le réseau électrique au quartier cité Forage	Energie	Cité forage	7 000	7 000					Etat, Commune, Partenaires
	Encourager l'installation de l'énergie solaire.	Energie	Commune	PM						Commune, Partenaires
TOTAL PROGRAMME 2				125 800	10 900	28 200	38 400	25 900	22 400	
TOTAL AXE 1 :				650 000	63 600	151 900	199 500	144 500	90 500	
AXE 2 : RENFORCEMENT DU DEVELOPPEMENT HUMAIN, EQUITABLE ET DURABLE										
PROGRAMME 1 Programme d'amélioration de l'accès et de la qualité des infrastructures et des services sociaux de base										
Améliorer l'accès, la qualité et l'équité	Construire et équiper l'école maternelle de Démbancané	Education	Dembancané	18 000	6 000	12 000				Etat, Commune, Partenaires, Association des émigrés
	Construire une classe passerelle communautaire	Education	Commune	7 500	7 500					
	Assurer un plaidoyer fort pour la résorption du gap en enseignants qualifiés dans les écoles primaires	Education	Commune	PM						Commune/ Etat, PTF,

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

	et au CEM pour les disciplines concernées									Coopération Décentralisée, émigrés
	Construire et équiper 01 daara moderne	Education	Commune	18 000			18 000			
	Réhabiliter les 07 salles de classe de Dembanané 1	Education	Dembancané	12 000	8 000	4 000				
	Réhabiliter la clôture des écoles Dem 1 et de Verma et du lycée	Education	Commune	3 500		3 500				Commune/ PTF
	Construire et équiper des blocs administratifs, salles informatiques et des bibliothèques dans toutes les écoles de la commune	Education	Toutes les écoles	80 000			40 000	20 000	20 000	
	Appui à l'éducation et à la sensibilisation des enjeux environnementaux des élèves	Education Environnementale	Commune	2 500	500	500	500	500	500	Commune ; Partenaires
	Réhabiliter les latrines scolaires	Education	Ecoles	1 000	1 000					Commune/ PTF, Unicef
Améliorer l'environnement des établissements scolaires et des daaras	Mettre en place des cantines scolaires dans les écoles	Education	Commune	8 000	4 000	4 000				Commune, Partenaires
	Réparer 282 tables bancs	Education	Ecoles	1 600	1 000	600				Commune
	Doter de l'internet à tous les établissements	Education	Toutes les écoles	2 500	2 500					Commune / Etat, PTF, Coopération Décentralisée Associations d'émigrés
	Equiper en matériels des unités d'enseignement arabo coranique	Education	Commune	5 000			3 000	2 000		
	Crée et aménager des jardins scolaires (espace vert et hangar)	Education	Commune	2 000		1 000	1 000			
	Renforcer la capacité des restauratrices dans les écoles sur l'hygiène et la nutrition	Education / Nutrition	Ecoles	200		200				Commune/ PTF
Renforcer la gestion des établissements	Engager des personnes pour le nettoyage du bloc sanitaire et les salles de classe du lycée	Education	Dembancané	3 000	600	600	600	600	600	Commune
	Renforcer la sécurité au niveau des écoles	Education	Commune				PM			Commune, Partenaires
Renforcer les activités de sensibilisation sur la migration et de préservation de l'environnement	Mettre en place des activités éducatives sur les changements climatiques	Education	Commune	400			400			Commune, IEF
	Mettre en place des activités éducatives sur la migration	Education	Commune	400				400		
Faciliter l'accès à l'alphabétisation des femmes	Construire et équiper 02 classes d'alphabétisation	Education	Dembancané / verma	15 000		7 500	7 500			Etat, Commune, PTF, Emigrés
Renforcer les équipements de santé	Renforcer les équipements de la case de Verma	Santé	Verma	3 000	3 000					Commune, PTF, Associations
	Réparer l'ambulance du poste pour	Santé	Commune	2 000	2 000					

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

	faciliter l'évacuation des patients									d'émigrés
	Renforcer les équipements de l'ambulance pour les évacuations sanitaires	Sante	Commune	PM						
Renforcer le plateau technique et le personnel médical des structures sanitaires	Recruter et motiver le personnel communautaire	Santé	Commune	3 000	600	600	600	600	600	Commune, Etat PTF, Emigrés
	Recruter un personnel de santé qualifié	Santé	Verma	PM						
	Appui à la case de Verma des médicaments suffisants	Santé	Verma	3 000	1 000	500	500	500	500	Commune, Etat PTF
	Renforcer la sensibilisation pour l'adhésion des populations à la mutuelle de santé	Santé	Commune	1 000		250	250	250	250	Commune, Etat
Améliorer la santé de la Mère et de l'Enfant	Encourager les accouchements dans les structures de santé	Santé	Commune	1 000		500		500		Commune
	Sensibiliser les femmes sur l'importance des visites prénatales	Santé	Commune	1 000		500		500		Commune
	Sensibiliser les populations sur l'allaitement maternel exclusif et adéquat à adopter avec les enfants de 0 à 6 mois	Sante	Commune	1 000	500			500		Commune, Partenaires
	Offrir à tous les enfants de 0 à 59 mois le paquet minimum d'activités de suivi et promotion de la croissance (suivi vaccinal, suivi de la croissance, déparasitage, utilisation des moustiquaires, planning familiale)	Sante	Commune	5 000				5 000		Commune, MS, CLM, BM, autres Partenaires
Réduire la prévalence du paludisme, des maladies épidémiologiques et endémiques	Renforcer les stratégies de communication au niveau des structures de sante	Santé	Commune	1 000	500			500		Commune
	Causeries sur le paludisme et ses méthodes de prévention	Santé	Commune	2 500	500	500	500	500	500	Commune, Etat, PTF
	Renforcer la sensibilisation pour la prévention des IST	Santé	Commune	1 200	400		400		400	Commune, Etat
Renforcer la gouvernance des structures de santé	Appuyer le comité de développement sanitaire (CDS)	Santé	Commune	PM						Commune, Etat
	Reboiser toutes les structures de santé de la commune	Santé /Environnement	Commune	400	400					Commune, Partenaires
	Mettre en place un système de gestion des déchets biomédicaux	Santé/ hygiène	Commune	5 000		5 000				Commune, Etat, PTF
Renforcer la prise en charge	Appuyer le fonctionnement de l'UREN	Nutrition	Commune	5 000		2 500		2 500		Commune, Partenaire,

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

des questions nutritionnelles dans la commune	Appuyer l'association des relais pour la fabrication de la farine enrichie	Nutrition	Commune	1 500	300	300	300	300	300	Emigrés, ACF, CLM
	Mettre en place un site SPC à Verma	Nutrition	Verma	PM						Commune, CLM
	Sensibiliser les populations sur une alimentation équilibrée	Nutrition	Commune	1 800	600		600		600	Commune, CLM, ACF
	Renforcer la motivation des relais communautaires	Nutrition	Commune	2 000	400	400	400	400	400	Commune, Partenaires
	Appuyer les sites nutritionnels en farine améliorée	Nutrition	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, CLM, ACF, autres partenaires
	Doter les structures de suivi nutritionnel de kits de test d'iode	Nutrition	Commune	PM						Commune, CLM, ACF, autres partenaires
TOTAL PROGRAMME 1				226 000	42 300	45 950	80 550	31 550	25 650	
PROGRAMME 2 : Programme de renforcement de la protection sociale										
Améliorer la prise en charge institutionnelle des cas sociaux	Appuyer la structuration des personnes vivants avec un handicap	Protection Sociale	Commune	500		500				Commune, STD, Partenaires
	Sensibiliser les populations par rapport à la prise en charge des des indigents, personnes handicapées	Protection Sociale	Commune	1 500	500		500		500	
	Assurer la coordination effective entre les besoins et les actions entreprises par les intervenants (SDAS, ONG, CT)	Protection Sociale	Commune	PM						
	Acquérir des appareils et autres matériels pour la mobilité des personnes vivant avec un handicap (Chaises roulantes, béquilles)	Protection Sociale	Commune	6 000		2 000	2 000		2 000	Commune, STD, ONG, Projets et Programmes, Emigrés
	Appuyer l'allègement des travaux et à l'autonomisation des femmes (7 Moulins acheté)	Protection Sociale	Commune	14 000		7 000	7 000			Commune, Etat, , Partenaire
	Formation de 10 femmes et personnes handicapées/ quartiers (teinture, maraichage, transformation de produits locaux)	Protection sociale	Commune	10 000		5 000		5 000		Commune/Etat PTF Communautés locales
Financer des AGR des personnes vulnérables	Financer les personnes vivants avec un handicap porteuses de projets	Protection Sociale	Commune	PM						Commune, Etat, Partenaire
	Mettre en place un fond de promotion féminine	Protection Sociale	Commune	PM						

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

	Mise en place d'un Fonds Communal destiné à faciliter l'accès des personnes vulnérables (femmes, handicapés) à des ressources productives adaptées	Protection sociale	Commune	20 000			20 000			Commune/Etat PTF Communautés locales
Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	Appuyer les PV à monter des projets économiques	Protection Sociale	Commune	PM						Commune, STD, Partenaires
	Augmenter les bénéficiaires des filets sociaux	Protection Sociale	Commune	PM						Commune, Etat, Partenaire
	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie communale de promotion du genre	Protection Sociale	Commune	PM						Commune, Partenaires
	Affecter des terres aux organisations féminines pour la réalisation d'activités économiques	Protection Sociale	Commune	PM						Commune,
Améliorer la prise en charge sanitaire des groupes vulnérables	Appuyer le financement dans la prise en charge sanitaire des talibés et cas sociaux	Protection Sociale	Commune	2 000	500	500	500	500		Commune, Etat, STD, Partenaire
TOTAL PROGRAMME 2				54 000	1 000	15 000	30 000	5 500	2 500	
PROGRAMME 3 : Programme de promotion d'un cadre de vie et d'un habitat sains et adaptes										
Améliorer le taux d'accès à une eau de qualité et à l'assainissement	Achever la construction du forage de Verma	Hydraulique	Verma	PM						Commune, PTF, Association des émigrés
	Entretenir régulièrement le réseau AEP	Hydraulique	Commune	2 500	500	500	500	500	500	Commune, PEPAM, ASUFOR
	Renforcer les capacités de l'ASUFOR (gestion)	Hydraulique	Commune	1 000		500			500	Commune, Etat, DRH ASUFOR
	mettre en place une unité de potabilisation	Hydraulique	Commune	PM						Commune, partenaires
	Planter une haie vive autour du forage	Hydraulique/Reboisement	Cite Forage, Verma	500	500					Commune, ASUFOR
	Elaborer un plan directeur d'assainissement	Assainissement	Commune	5 000		5 000				CM, DRA, ARD, Partenaires
Améliorer la salubrité et la sécurité des lieux publics	Aménager une décharge contrôlée d'ordures ménagères	Assainissement	Commune	3 500	3 500					Commune, DRA Partenaires
	Acquérir une Camion-poubelle (benne à ordure ménagère)	Assainissement	Commune	13 000		13 000				Commune, Etat, PTF, Emigrés
	Mettre en place un système de ramassage des ordures	Assainissement	Commune	PM						Commune, partenaires
	Mener des campagnes de sensibilisation sur la propreté	Cadre de vie	Commune	1 500	500		500		500	Commune

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

	Mettre en place des comités de salubrité dans chaque quartier	Cadre de vie	Commune	PM						CM, PTF
	Equiper les quartiers en matériel de nettoyage et de ramassage des ordures	Cadre de vie	Commune	4 000		2 000	2 000			Commune, partenaires
	Créer un centre de tri contrôlé des ordures ménagères ;	Assainissement	Commune	8 500		4 500	4 000			Commune, DRA, Partenaires
	réhabiliter les fosses septiques dans les rues de Verma	Assainissement	Verma	6 500		6 500				Commune, Unicef, Autres partenaires
	Réhabiliter les canaux d'évacuation des eaux usées du marché	Commerce/ Assainissement	Dembancané	6 500			3 000	3 500		Commune, Direction de l'assainissement ONAS, PTF, Privé, Emigrés
	Elaborer un plan de restructuration	Cadre de vie	Commune	4 000		4 000				Commune, Direction de L'urbanisme, ministère, Partenaire émigrés
	Augmenter le nombre de lampadaires pour l'éclairage public	Cadre de vie	Dembancané	6 000		2 000	2 000	2 000		
	Aménager deux (2) espaces verts	Cadre de vie/ Environnement	Dembancané/ Verma	20 000				10 000	10 000	
Renforcer l'offre en infrastructures et la pratique d'activités sportives	Acquérir un plateau sportif multifonctionnel	Sport	Commune	115 000			40 000	50 000	25 000	Etat, Commune, SRS, PTF, émigrés
	Construire un gymnase	Sport	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, Association des émigrés
	Clôturer le terrain de Verma	Sport	Verma	1 500	1 500					
	Diversifier les activités sportives	Sport	Commune	PM						
	Equiper la maison des jeunes	Jeunesse	Commune	2 500		2 500				
Renforcer les Capacités des jeunes	Renforcer la capacité organisationnel des ASC	jeunesse	Commune	1 000		500		500		Commune, Ministère du sport (SRS), Partenaires
	Formation de 70 jeunes sur des modules de management du sport (en raison de 10 jeunes par quartier)	sport	Commune	1 500		1 500				
	Former et sensibiliser les jeunes pour une conscience citoyenne	jeunesse	Commune	500	500					Commune
Appuyer financièrement des activités sportives	Appuyer les financements des ASC pour un bon déroulement des activités sportives	Jeunesse	Commune	5 250	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	Commune, Emigrés, Partenaires
Faire la Promotion Economique des Jeunes	Sensibiliser les jeunes pour des actions de développement	Jeunesse	Commune	1 000		500		500		Commune
	Sensibiliser les jeunes pour leur implication dans la gestion des	Jeunesse	Commune	1 000		500		500		Commune, PTF

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

	affaires de la cité									
	Mettre en place un fond communal de soutien à l'emploi des jeunes	Jeunesse, Sports, Culture	Commune	20 000			20 000			Commune/ Etat PTF, Associations d'émigrés
TOTAL PROGRAMME 3				231 750	8 050	44 550	73 050	68 550	37 550	
TOTAL AXE 2 :				511 750	51 350	105 500	183 600	105 600	65 700	
AXE 3 : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE LOCALE PARTICIPATIVE										
PROGRAMME 1 : Programme de renforcement de la gouvernance Institutionnelle, de la gouvernance territoriale de la nutrition et la participation citoyenne										
Améliorer la qualité de l'offre de service au sein de l'institution municipale avec des ressources humaines de qualité	Achever les travaux du nouveau local de l'hôtel de ville	Gouvernance	Commune	PM						Etat, Commune, Partenaire
	Equiper la salle de matériels numériques suffisants (un autre ordinateur, imprimante, anti-virus, Photocopieuse)	Gouvernance	Commune	3 000		3 000				Etat, Commune, Partenaire
	Acquérir une vidéo projecteur pour la mairie	Gouvernance	Commune	655	655					Commune, Partenaire
	Doter la municipalité d'un système de classement et d'archivage adéquat	Gouvernance	Commune	PM						Etat, Commune, Partenaire
Renforcer les capacités des acteurs territoriaux	Former les élus sur la décentralisation et le développement territorial	Gouvernance	Commune	1 500	500		500		500	Commune, Partenaires
	Former en informatique et technique d'archivage les élus, comprenant le secrétaire municipal, le responsable de l'état civil et l'archiviste pour 2 sessions	Gouvernance	CM	1 000	1000					Commune, Service Technique, Partenaires
	Redynamiser et garantir le fonctionnement régulier des commissions techniques de la collectivité territoriale (cahier de charges, plans de travail etc.)	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, PNDL, ARD
	Former les jeunes sur la création de grilles de sécurité	Gouvernance	commune	1 000	500			500		Commune, Etat, PTF, ARD
Renforcer le leadership communal axé sur la sécurité alimentaire et la nutrition	Mettre en place et animer un cadre harmonisé de gouvernance du développement communal intégrant la nutrition	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Etat, PTF
	Systematiser la budgétisation annuelle participative sensible à la nutrition	Gouvernance	Commune	PM						Commune

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de la commune	Mettre en place d'une cellule de communication au niveau du CM	Gouvernance	Commune	PM						Commune/Etat PTF Communautés Locales, Coopération Décentralisée, Associations d'émigrés
	élaborer et mettre en œuvre un plan de communication avec l'appui des radios communautaire comme Jidda FM (Bakel), Ganankoumé FM (Diawara), Radio Orkadiéré ou Jikké FM (Waoundé) et des délégués de quartiers,	Gouvernance	Commune	2 500	500	500	500	500	500	
	Mettre en place une station radio communautaire	Communication	Commune	8 000		8 000				
	Informers les acteurs sur les activités et réalisations de la Mairie.	Gouvernance	Commune	2 500	500	500	500	500	500	
	Créer un site WEB pour le CM	Gouvernance	Commune	PM						
	Organiser des émissions radio au moins une par trimestre	Gouvernance	Commune	2 000	400	400	400	400	400	Commune, Partenaires, Emigres
Inciter les populations à la participation au processus de développement territorial	Sensibiliser les jeunes, Femmes, OCB et les organisations faitières à s'investir effectivement et activement dans le processus du développement territoriale	Gouvernance	Commune	2 500	500	500	500	500	500	Commune /Etat PTF, Emigres Communautés locales
	Former et sensibiliser les populations et les élus sur la bonne gouvernance	Gouvernance	Commune	1 000		500		500		
	Appuyer la formalisation des OCB	Gouvernance	Commune	1 250	250	250	250	250	250	Commune, Partenaires, Emigres
	Impliquer et associer les communautés dans l'expression des priorités et dans les instances de prise de décision	Gouvernance	Commune	PM						Commune
	Faire des pépinières de proximité pour le reboisement	Gouvernance	Commune	500	500					Commune /Etat PTF, Communautés locales
Redynamiser les cadres de concertation	Redynamiser les conseils de Quartier a travers des rencontres d'information et communication et d'élaboration de planning d'action	Gouvernance	Commune	1 500	500	500	500			Commune, Partenaires
TOTAL PROGRAMME 1				28 905	5 805	14 150	3 150	3 150	2 650	
PROGRAMME 2 : Programme d'accroissement de la mobilisation des recettes, de développement de la coopération décentralisée et du partenariat										
Acquérir de nouveaux	Promouvoir l'intercommunalité	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Etat

Elaboré sous la supervision technique du Comité Technique Régional (CTR) coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et avec l'appui financier de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

partenaires pour booster la capacité de mobilisation des ressources et redynamiser la coopération décentralisée	Mettre en place un cadre de concertation communale et de mutualisation des actions									CT, PTF, PNDL, ARD, AMS, Cons Départ,
	Signer des conventions de partenariat									
	Renforcer les activités de la coopération décentralisée	Gouvernance /Coopération décentralisée	Commune	3 000	1 000	2 000				Commune, Etat, Partenaires, Diaspora
	Former les élus sur la coopération, le partenariat et le plaidoyer	Gouvernance	Commune	1 000		500		500		
Mettre en place et appuyer un comité de suivi- évaluation des actions de partenariat	Gouvernance /Coopération décentralisée	Commune	2 500	500	500	500	500	500		
Promouvoir le Partenariat Public Privé	Déterminer les mécanismes du partenariat public privé et initier des projets dans le cadre du partenariat entre le Conseil Municipal et le secteur privé	Gouvernance /DEL	Commune	2 000		1 000		1 000		Commune, Etat, PTF Coopération Décentralisée
	Mettre en place un bureau du Partenariat Public-Privé (PPP)	Gouvernance /DEL	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, PNDL, ARD, privé,
Développer une meilleure stratégie de mobilisation des ressources	Sensibiliser la population sur le paiement des taxes et autres redevances	Gouvernance	Commune	600	200	200	200			Commune/ Etat Service Technique, Partenaires
	Former les élus et acteurs territoriaux sur la mobilisation des ressources	Gouvernance	Commune	1 000	500		500			Commune/ Etat, Partenaires
Favoriser le recouvrement fiscal	Élaborer et mettre en œuvre d'un plan d'amélioration du recouvrement de la fiscalité à travers un atelier de partage, diagnostic et planification	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Service Technique, Partenaires
	Appuyer le fonctionnement du Comité de la Fiscalité Locale	Gouvernance	Commune	1 250	250	250	250	250	250	
Appuyer l'organisation des migrants	Créer une base de données des migrants de la commune	Gouvernance / Migration	Commune	300	300					Commune, Etat, Partenaires, Associations des émigrés
Renforcer la participation des migrants aux efforts de développement territorial	Mettre en place un dispositif d'accueil et d'accompagnement des migrants de retour	Gouvernance / Migration	Commune	2 000	500	500	500	500		
	Organiser des rencontres d'échange avec les ressortissants de la commune	Gouvernance / Migration	Commune	600		300		300		
Lutter contre l'émigration irrégulière	Sensibiliser les populations sur l'émigration irrégulière	Gouvernance / Migration	Commune	1 500	500		500		500	

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

TOTAL PROGRAMME 2 :				15 750	3 750	5 250	2 450	3 050	1 250	
PROGRAMME 3 : Programme de préservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles										
Promouvoir la sauvegarde de l'environnement	Sensibiliser les populations à la défense des sources d'eau et des bafions	Environnement	Commune	1 000		500		500		Commune, DREEC, IREF, Partenaires
	Sensibiliser les populations à la lutte contre le déboisement et les coupes abusives et anarchiques des arbres	Environnement	Commune	1 000	500		500			
	Célébrer chaque année la journée de l'arbre et sensibiliser les populations sur l'importance de cette espèce végétale	Environnement	Commune	2 000	400	400	400	400	400	
	Protéger la forêt communale classée	Environnement	Commune	PM						
Promouvoir des activités de gestion durable des terres	Mettre en place un programme participatif de restauration des terres dégradées	Gestion environnementale	Commune	PM						Commune, Etat, DREEC, OP, DRDR, Partenaires
	Planter un bois communal d'espèces rares en vue de restaurer la forêt : plantes fourragères, médicinales et alimentaires	Gestion environnementale	Commune	6 000		2 000		2 000	2 000	
	Organiser des sessions de formations pour les producteurs sur la gestion durable des terres (fertilité, conservation de l'eau et des sols, agroforesterie, intégration agriculture/élevage)	Gestion environnementale	Commune	3 000			1 000	1 000	1 000	
	Sensibiliser et former les GPF et les jeunes sur le reboisement et le micro jardinage	Gestion environnementale	Commune	4 000		1 000	1 000	1 000	1 000	
	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des actions de gestion durable des terres	Gestion environnementale	Commune	PM						
	Mettre à la disposition des producteurs des semences et plants de fertilisation pour la GDT	Gestion environnementale	Commune	PM						
	Appuyer la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique	Gestion environnementale	Commune	PM						
	Mettre en place et animer un cadre communal de concertation pour la gestion durable des terres.	Gestion environnementale	Commune	2 000		500	500	500	500	

Plan de Développement Communal de DEMBANCANE (2020 – 2024)

Gérer efficacement les ressources naturelles	Elaborer et mettre en œuvre un Plan Communal de GRNE ;	Gestion des ressources naturelles	Commune	3 500			3 500			Commune, Etat, IREF, Partenaires
	Organiser des sessions de formation sur la prévention des risques naturels et catastrophes naturelles	Gestion des ressources naturelles	Commune	3 000			1 500		1 500	
	Organiser des sessions sur les enjeux de la protection environnementale et la gestion des ressources naturelles	Gestion des ressources naturelles	Commune	3 000		1 500		1 500		
	appuyer les services des eaux et forêts dans la gestion des ressources forestières	Gestion des ressources naturelles	Commune	PM						
Renforcer la sécurisation foncière	Installer, former et appuyer des structures de gestion foncière	Gestion Foncière	Commune	2 000		500	500	500	500	Commune, Service Technique, Commission Domaniale, Partenaires
	Sécuriser les domaines publics et les réserves administratives de la commune	Gestion Foncière	Commune	PM						
	Former les élus et le personnel sur le code foncier et domanial (loi sur le domaine national)	Gestion Foncière	Commune	1 000		500			500	
TOTAL PROGRAMME 3 :				31 500	900	6 900	8 900	7 400	7 400	
TOTAL AXE 3 :				76 155	10 455	26 300	14 500	13 600	11 300	
TOTAL PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL :				1 237 905	125 405	283 700	397 600	263 700	167 500	

SYNTHESE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL							
PROGRAMMES	Montants en milliers de FCFA						Nombre d'actions
	TOTAL	AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	
TOTAL AXE 1	650 000	63 600	151 900	199 500	144 500	90 500	74
TOTAL AXE 2	511 750	51 350	105 500	183 600	105 600	65 700	87
TOTAL AXE 3	76 155	10 455	26 300	14 500	13 600	11 300	57
TOTAL DU PIL	1 237 905	125 405	283 700	397 600	263 700	167 500	218

